

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2200 - 1^{er} octobre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

2 et 12 octobre

Dans la rue

pour les

faire reculer !

• Sécurité sociale,
budget...

**Austérité aux
dépens des
plus faibles**

p. 5 et 6

• Nouvelle loi
anti-immigrés

**Xénophobie
et racisme**

p. 16

Palestine

p. 9



**Le colonialisme israélien
couvert par les grandes puissances**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Les conséquences du report de l'âge de la retraite
- L'inégalité envers les femmes
- Les carrières longues
- p. 5 ■ Le budget 2011
- L'explosion des prix dans l'immobilier
- La hausse des loyers HLM
- p. 6 ■ Le « trou » de la Sécurité sociale
- 8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté
- p. 7 ■ Fonction publique : des économies désastreuses
- Grenoble : non à la fermeture du lycée Mounier
- p. 11 ■ IVG, contraception : un bilan alarmant
- La loi Nome sur l'électricité
- p. 16 ■ Une nouvelle loi anti-immigrés
- Chirac : Delanoë efface l'ardoise
- Martinique : G. Joachim-Arnaud traduite devant un tribunal

Dans le monde

- p. 8/9 ■ Venezuela : après les élections législatives
- Espagne : succès de la grève générale
- Israël-Palestine : fin du moratoire de la colonisation
- États-Unis, Iran, Chine, etc. : non à la peine de mort

Il y a 40 ans

- p. 10 ■ Le « Septembre noir » de 1970

Retraites

- p. 12/13 ■ Le succès de la journée du 23 septembre

Dans les entreprises

- p. 14 ■ Sanofi-Aventis – Romainville (93)
- L'Oréal – Chevilly-Larue (94)
- Vuitton
- p. 15 ■ Total-Raffinerie des Flandres – Dunkerque
- PSA Rennes
- Hôpital de la Pitié-Salpêtrière – Paris

• « Conflits d'intérêts »

Petite lessive en famille

Six mois après son départ du gouvernement, Martin Hirsch a peut-être quelques comptes à régler. L'ex-ministre « d'ouverture » épinglé dans un livre certains anciens collègues – et sans doute pas amis pour autant – qu'il soupçonne de confondre parfois leur poste politique et leurs intérêts privés, ce qu'il nomme « conflits d'intérêts ».

Dans le rôle de cibles principales, on trouve deux anciens ministres, Jean-François Copé, chef de file des députés UMP, et Gérard Longuet, son homologe au Sénat. Le premier, pour quelque 20 000 euros par mois, s'occuperait deux ou trois après-midis par semaine des clients du grand cabinet d'avocats d'affaires où il exerce. Le second, lorsqu'il était ministre des Postes, aurait « pu financer en grande partie » l'achat d'une maison par la vente des timbres de grande valeur que La Poste avait l'habitude d'offrir « aux plus hautes autorités de l'État ».

L'un et l'autre, alors membres d'un gouvernement Fillon ou d'un gouvernement Chirac, n'avaient pourtant fait que leur métier de bons serveurs des intérêts de la bourgeoisie. Copé, par exemple,

a fait voter la niche qui porte son nom, une loi exonérant les sociétés de l'impôt sur les plus-values lors de la vente de leurs filiales au bout de deux ans : le manque à gagner pour l'État se monterait à 3,4 milliards en 2007 et 12,5 milliards en 2008. Et il se serait privé de proposer cette niche aux bons clients de son cabinet d'affaires... si même ceux-ci ne lui ont pas suggéré la loi ?

« Mauvais goût », « attitude déloyale », « exercice de délation », c'est ainsi que les dénonciations tardives de Martin Hirsch ont été commentées par les victimes de l'ancien haut-commissaire aux Solidarités actives. Lequel se trouve, en réponse, accusé de « cracher dans la soupe » – ce qui est indéniable – mais aussi de s'être confectionné un parachute doré en créant l'Agence du service civique dont il se retrouve à présent... directeur.

Logements de fonction des uns, « conflits d'intérêts » des autres, il est si aisé dans ce cénacle gouvernemental de confondre portefeuille ministériel et... personnel !

Viviane LAFONT

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



• BORDEAUX

Dimanche 10 octobre
à partir de 11 h 30

Salle Louise-Michel à
Saint-Médard-en-Jalles
Quartier Caupian,
Hastignan

• LE MANS

Samedi 16 octobre
à partir de 16 h 30

Salle Pierre-Guédou,
rue du Pont

• DIJON

Dimanche 24 octobre
à partir de 12 h

Maison de Marsannay
à Marsannay-la-Côte

• LIMOGES

Samedi 16 octobre
à partir de 15 h 30

Salle Pierre-Louis,
à Feytiat

• GRENOBLE

Dimanche 17 octobre
à partir de 11 h 30

Le Prisme, à Seyssins

• FOURMIÉS

Samedi 30 octobre
à partir de 17 h

Salle des Fêtes d'Ohain

Sur le site de Lutte Ouvrière

- Un nouveau dossier : « La question des retraites ». Des textes classiques du mouvement ouvrier et une compilation de textes de Lutte Ouvrière, de 1993 à 2010.
- Le meeting de Nathalie Arthaud à la Fête de Lutte Ouvrière à Lyon
- Nathalie Arthaud sur I-Télé

- Arlette Laguiller sur France 5
- Marc Peschanski invité des Grandes gueules sur RMC.
- Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, l'agenda des caravanes de Lutte Ouvrière, Lutte Ouvrière en régions, les archives de la revue *Lutte de classe* et des Cercles Léon Trotsky.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 27 septembre



Après le 23 septembre Poursuivre, élargir la mobilisation

Le gouvernement s'est livré après les manifestations du 23 septembre à une propagande effrénée affirmant que le nombre de manifestants était nettement inférieur à celui du 7 septembre. Mensonge éhonté une fois de plus.

La participation aux manifestations a été au moins du même ordre de grandeur que celle du 7 septembre, et de surcroît des manifestations ont eu lieu dans plus de villes. Dans nombre de villes, en particulier moyennes et petites, si la participation des travailleurs du secteur public s'est tassée, il y a eu davantage de manifestants du secteur privé, notamment de petites entreprises.

Les grèves et les manifestations ont bénéficié de la sympathie, non seulement de la grande majorité des travailleurs, mais même d'une majorité dans la population. Le gouvernement n'a pas réussi, cette fois-ci, à opposer ceux qui n'ont pas participé à l'action à ceux qui ont manifesté.

Alors, il faut continuer ! Il faut que l'action aille crescendo afin d'aboutir à un changement réel dans le rapport de forces entre le grand patronat et le gouvernement, d'un côté, et les victimes de leur politique, de l'autre.

Les confédérations syndicales ont fait deux propositions : une manifestation le samedi 2 octobre pour que puissent y participer ceux des travailleurs qui ne sont pas encore prêts à faire grève ou ceux qui, ayant fait grève les 7 et 23 septembre, préfèrent ne pas perdre de jours de salaire supplémentaires ; et une autre échéance, le 12 octobre, qui sera une journée à la fois de grèves et de manifestations.

Quels que soient les motivations, les calculs ou les arrière-pensées des dirigeants syndicaux, ces propositions ouvrent une perspective de mobilisation pour le monde du travail. Il faut s'en saisir.

Bien au-delà de la loi inacceptable sur les retraites, le patronat et le gouvernement multiplient depuis des années les attaques contre la classe ouvrière et ses conditions d'existence. La crise a encore amplifié ces attaques. La grande bourgeoisie, les actionnaires, incapables en cette période de crise d'assurer la croissance de leurs fortunes par le seul développement économique, par l'augmentation de la production et des ventes, le font en prélevant

toujours plus sur les salariés, sur les classes populaires. Cela continuera jusqu'à ce que le monde du travail les arrête.

Il est vital pour le monde du travail de renverser le rapport de forces. Car, après l'attaque contre les retraites, ils en ont d'autres à notre intention. Ils s'attaqueront encore plus aux salaires, ils s'attaqueront à la durée du travail, aux congés, à la protection sociale. Avec les loyers qui deviennent hors de portée, les prix qui montent, il sera toujours plus difficile de s'en sortir avec des salaires et des retraites amputés.

Tous les États se sont endettés jusqu'au cou pour venir au secours des banques et du grand patronat pendant la crise financière, l'État français comme les autres. Ils vont tous chercher à récupérer, sur le dos des salariés et des classes populaires, les sommes gaspillées pour la classe possédante.

Tous les travailleurs sont encore loin d'avoir réalisé que le patronat mène une guerre de classe qui sera de plus en plus violente. Et, dans un contexte de crise, sous la menace du chômage, il n'est pas facile de se décider à agir.

Alors, il ne faut pas que ceux qui sont déjà prêts à agir se découragent. Il faut, au contraire, qu'ils montrent aux autres travailleurs qu'ils ont confiance dans la classe ouvrière et dans sa force.

Si les bourgeois, si le grand patronat ont pour eux la puissance de l'argent et si l'État est tout entier à leur service – et il le sera encore après 2012 quel que soit le résultat des élections –, ce sont les travailleurs qui font marcher l'économie. Les profits élevés des grosses entreprises et de la finance viennent de l'exploitation des salariés. Par là-même, la classe ouvrière a la possibilité, en bloquant l'activité économique, d'assécher les sources de profit.

Personne ne peut deviner à quel rythme et par quel chemin la classe ouvrière se mettra en mouvement de façon suffisamment décidée et ample pour que le grand patronat, les banquiers et l'État prennent peur.

Mais c'est la seule voie et le seul moyen de contraindre les possédants à prendre sur leurs profits présents ou passés, sur leurs fortunes, de quoi payer les frais de la crise de leur économie, au lieu de la faire payer au monde du travail.

Arlette Laguiller

Le chômage encore en hausse

Les chiffres de demandeurs d'emploi qui viennent d'être publiés par le ministère de l'Emploi indiquent une augmentation du chômage au mois d'août : 15 900 chômeurs de plus qu'en juillet. Il y a aussi 2,69 millions de travailleurs sans activité, et 3,97 millions en incluant ceux n'ayant qu'une activité réduite.

De plus, au-delà des variations d'un mois sur l'autre, ces chiffres confirment une forte aggravation depuis un an, plus de 7%. Les possibilités de retrouver du travail s'amenuisent, si

bien que par rapport à août 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits au chômage depuis plus d'un an a augmenté de plus d'un quart (26,7%). Il faut une bonne dose de cynisme pour déclarer, comme la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, que la hausse d'août « n'interrompt pas la tendance à la stabilisation du marché du travail depuis le début de l'année » !

En particulier, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a augmenté de 1,3% par rapport au mois précédent et de 16,7% sur un

an. Pôle Emploi a comptabilisé 344 100 hommes et 363 200 femmes de plus de 50 ans, mais combien d'autres ont renoncé à s'inscrire car ayant perdu tout espoir de retrouver un jour un emploi ?

La réforme des retraites que voudrait imposer le gouvernement aggraverait encore la situation puisqu'elle transformerait des travailleurs ayant aujourd'hui droit à la retraite en chômeurs, avec des revenus encore diminués. Mais n'est-ce pas précisément le but ?

Jean SANDAY

Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion aura pour thème :

Les syndicats hier et aujourd'hui

Vendredi 15 octobre
à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre, ligne 9

• Le report de l'âge de la retraite

Des conséquences dramatiques pour les futurs retraités

Alors que Woerth, Fillon et Sarkozy se succèdent pour affirmer que leur réforme vise à assurer la pérennité des ressources des futurs retraités, la réalité est que pour des centaines de milliers d'entre eux, la majorité, le report de deux ans de l'âge de la retraite serait un véritable drame économique.

Car tous ces gouvernants peuvent pérorer sans fin sur « la nécessité d'améliorer le taux d'emploi des seniors », il reste que plus de 60 % de ceux qui arrivent à l'âge de la retraite sont sans emploi. Et souvent depuis longtemps.

Les patrons se débarassent systématiquement et en premier des travailleurs qui atteignent et dépassent les 50 ans, et même parfois moins. Ces travailleurs ont un triple désavantage pour les patrons. Ils ont un salaire trop élevé à leur goût, ne serait-ce que grâce à l'ancienneté. Ils sont usés prématurément à cause des mauvaises conditions de travail et des horaires inhumains qui leur sont imposés. Et enfin, ils sont moins malléables, ayant une expérience de la vie en entreprise.

Il y a plus d'un million de chômeurs de longue durée, dont la majorité se classent dans cette catégorie des plus anciens. Le résultat c'est que des centaines de milliers



d'entre eux passent souvent des années au chômage. Ils se retrouvent alors en fin de droits avec l'allocation spécifique de solidarité, l'ASS, ou l'ex-RMI devenu RSA, d'un montant de 460 euros par mois, c'est-à-dire des revenus qui ne permettent pas de vivre. Ou même ils n'ont plus rien du tout : pour toucher l'ASS « à taux plein », c'est-à-dire les 460 euros, il faut que leur compagne ou compagnon ne touche pas plus de 1 221,20 euros, et entre ce

plancher et 1 665,40 euros pour qu'ils puissent toucher une allocation réduite. De même, s'ils se sont retrouvés radiés par Pôle emploi, ils n'ont droit à rien. Aujourd'hui c'est le cas pour tous les salariés n'ayant pas répondu à une convocation, quelle qu'elle soit, une radiation qui est gérée informatiquement et même plus par les agents.

Ce sont donc des centaines de milliers de sans-emploi qui attendent impatiemment de pouvoir être enfin mis à la retraite, pour toucher la pension

qui s'y attache, même amputée du fait de longues périodes de chômage. Le recul de deux ans de l'âge de départ à la retraite va donc avoir des conséquences dramatiques pour une bonne partie de ceux qui y arriveront : deux ans de galère ou de misère supplémentaires !

Il y a vraiment de quoi être révolté et se battre avec acharnement pour mettre en échec des plans du gouvernement qui menacent tous les futurs retraités.

Paul SOREL

• Les retraites des femmes

Pas question d'être encore plus pénalisées !

La prétendue réforme des retraites de Sarkozy-Fillon pénaliserait particulièrement les femmes salariées. À tel point que même des membres de l'UMP proposent de l'amender. Oh, certes, à la marge, mais c'est quand même un aveu de leur part que ce dispositif entraînerait une dégradation importante de la situation.

Les femmes salariées perçoivent à l'heure actuelle une retraite inférieure de 30 % en moyenne à celle des hommes. Cela est dû au fait que leurs salaires sont inférieurs, mais également au fait qu'elles ont en général des périodes d'inactivité à répétition, dues aux

maternités et à l'éducation des enfants. Même si elles retrouvent ensuite leur poste de travail, leurs salaires prennent du retard et quand elles perdent leur emploi, elles se retrouvent en CDD, en intérim, avec des travaux précaires ou à temps partiel, avec les conséquences sur les salaires et, bien sûr, à terme sur les retraites.

Dans le système actuel, des mécanismes de compensation partielle des interruptions de carrière liées à la maternité existent : le trimestre au cours duquel est survenu l'accouchement est validé par les caisses de retraite ; deux années sont prises en compte par enfant ; etc. Selon le gouvernement, dans le projet qu'il propose, ces dispositions resteraient ce qu'elles sont. Mais le simple

recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 65 ans, et à 67 ans pour toucher une retraite sans décote, signifie de toute façon une dégradation importante de la situation. Les femmes devront reculer l'âge auquel elles pourront faire valoir leur droit à la retraite si elles veulent toucher autre chose qu'une misère, résultat d'une carrière hachée. Sans compter qu'à l'heure actuelle, parmi les deux tiers des salariés qui ne sont plus en activité à 60 ans à cause du chômage, les femmes sont une majorité.

Par la voix de son président, Gérard Larcher, le Sénat, qui examine en ce moment le projet de réforme voté par l'Assemblée nationale, se contente de parier sur une augmentation du taux d'activité des femmes dans les

années à venir pour résorber, en dix ou vingt ans dit-il, les écarts de durée de cotisations ! Il faut tout le cynisme et la morgue de ces politiciens pour avancer un tel raisonnement. Tout au plus certains membres de la majorité UMP proposent-ils de geler la réforme pour les femmes qui, aujourd'hui, ont entre 45 et 60 ans.

Cette réforme, dans tous ses aspects, est inacceptable. C'est pourquoi pendant qu'une poignée de sénateurs est en train de décider d'amputer gravement les retraites de tous, et en particulier celles de millions de femmes salariées, il est urgent que dans la rue, les travailleurs se fassent entendre haut et très fort.

Lucienne PLAIN

• Nos lecteurs écrivent « Carrières longues » : où est leur prise en compte ?

Je voudrais, grâce à votre journal, dénoncer un fait d'une extrême gravité qui concerne les salariés rattachés à la Convention collective nationale dans les services de l'automobile (commerce et réparation de l'automobile, du cycle, motocycle, contrôle technique, etc.).

J'ai 56 ans et demi et j'ai commencé à travailler à 14 ans. De ce fait, avec le dispositif de départ à la retraite pour les carrières longues, je devais partir en octobre 2011, après avoir cotisé un peu plus de 43 ans.

Or, en me renseignant sur les conditions de départ, j'ai appris que si je voulais partir en octobre 2011, je ne percevrais ni mon capital de fin de carrière, ni mes indemnités de fin de carrière. Autrement dit, si je veux pouvoir partir avec mon pécule, je devrais continuer de travailler jusqu'à 60 ans... et donc avoir cotisé pendant 46 ans sans que ces années valorisent ma retraite.

Touchant aujourd'hui en fin de carrière un salaire mensuel inférieur à 1 300 euros, cela ne me donnera pas une retraite élevée. Ce capital de fin de carrière (26 000 euros environ) représente donc pour moi quelque chose d'important.

Cette régression est due à un avenant à la Convention collective nationale des services de l'automobile signé par le patronat et certains syndicats en juillet 2009... et étendu par arrêté gouvernemental le 15 mars 2010.

Alors, quand on nous dit que le gouvernement prend en compte les carrières longues, c'est un mensonge de plus et cela confirme que ce sont tous les travailleurs qui sont visés par les attaques du patronat et du gouvernement contre notre droit de partir à la retraite dans des conditions décentes.

Travailler, payer et crever avant l'heure, voilà ce qu'ils nous réservent.

D.F. Le Mans

• Budget 2011

Une attaque en règle contre les classes populaires

Le gouvernement se prépare à annoncer les grandes lignes de son projet de budget pour 2011. Ces derniers jours on a vu Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, à la manœuvre pour essayer d'en distiller le contenu, pour faire passer sans trop de réactions la potion amère que le gouvernement s'apprête à administrer à ceux qui ne vivent que de leur salaire, leur retraite ou leur pension.

Tout d'abord, il y a la continuation des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État: 31 400 postes de fonctionnaires seront encore supprimés en 2011.

Le deuxième axe d'attaque concerne justement les collectivités locales, qui verront leurs budgets autoritairement réduits par le gouvernement. En 2009, les principales dotations aux

collectivités n'avaient augmenté que de 0,6 %, et donc avaient baissé en euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation. Cette année, comme Sarkozy l'avait annoncé dès le mois de mai, c'est le blocage total des versements aux collectivités locales. Plusieurs postes importants de versements aux collectivités locales sont en diminution.

Selon certaines estimations, la baisse des rentrées financières de ces collectivités devrait être de 2,5 milliards d'euros d'ici à 2013, si tout cela ne s'aggrave pas encore dans le futur. Et derrière ces coupes budgétaires il y a des dizaines de milliers d'emplois qui vont disparaître, des services à la population qui ne pourront plus être assurés, sauf à augmenter toujours plus les impôts qui pèsent sur les plus pauvres.

Toujours dans le domaine de l'emploi, le gouvernement a décidé de faire là le « coup de rabet » qu'il avait promis sur les niches fiscales. Cent trente mille emplois aidés vont être supprimés en 2011, 25 % de ceux-ci.

Certes ces emplois n'étaient qu'un pis-aller face à la disparition des vrais emplois, mais ils servaient de parachute aux travailleurs les plus démunis face à l'explosion du chômage, en les empêchant de tomber dans le dénuement complet. Et par ailleurs le gouvernement va ponctionner 300 millions d'euros sur le fonds visant officiellement à « aider les personnes touchées par la crise ».

À tout ce qui précède il faut ajouter les baisses de crédits pour le logement, pendant que l'État va ponctionner 340 millions sur les caisses des sociétés HLM, auxquels s'ajouteront les prélèvements « exceptionnels » opérés sur la Caisse des dépôts

et consignations qui réduiront les crédits qu'elle allouait au logement social.

Car cette liste n'est pas exhaustive, et à l'opposé il y a la multitude de cadeaux au patronat et aux classes riches qui vont allègrement se maintenir et même parfois augmenter.

Il s'agit bien d'un budget de guerre contre les classes populaires et qui confirme que les retraites ne sont malheureusement pas le seul terrain sur lequel le gouvernement mène son offensive, c'est bien une véritable contre-offensive de tout le monde du travail qu'il faut préparer aujourd'hui contre cette politique.

Paul SOREL

• Immobilier

La spéculation fait exploser les prix

Les prix flambent dans l'immobilier et battent de nouveaux records. À Paris il faut désormais déboursier en moyenne 7 000 euros le mètre carré pour les appartements anciens.

Dans le 6^e arrondissement, le plus cher de la capitale, il faut compter 9 900 euros et même près de 12 500 euros dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés. En un an, d'août 2009 à août 2010, les prix ont augmenté de 18,2 %. Il devient donc quasiment impossible d'acheter à Paris pour les ménages modestes. Ainsi les ouvriers ne représentent en 2010 que 1,1 % des acheteurs, contre 2,2 % dix ans avant, et les employés 7,6 % des acheteurs, contre 16 %. Et l'évolution est analogue dans le reste du pays, où les prix ont augmenté en moyenne de 6 % sur la même période, 2009-2010.

Si les prix explosent, c'est parce que la demande, qui dépasse largement l'offre permet de spéculer sur la « pierre », jugée plus rentable. Les petits et les grands bourgeois, échaudés par la crise financière en profitent. Un responsable de la Chambre des notaires de Paris donne ainsi l'exemple d'un Français de Londres travaillant dans la finance qui a liquidé son portefeuille boursier pour acheter une dizaine d'appartements en vue de les louer. Et il n'est sûrement pas le seul puisque 34 % des ventes se font pour louer ensuite l'appartement ou s'en servir comme d'un pied-à-terre et le

louer le reste de l'année.

Les professionnels de l'immobilier se félicitent bien sûr de cette explosion des prix. Il en est de même des banquiers, qui proposent des prêts à taux bas sur de longues périodes,

vingt à trente ans, qui s'avèrent au final très onéreux pour les emprunteurs. Bien sûr, tous sont incapables de dire jusqu'à quand les prix monteront ainsi, et quand cette bulle « immobilière » va éclater. Mais c'est bien le dernier de leurs

soucis. Pendant ce temps, si des appartements s'arrachent à prix d'or à Paris et ailleurs, les problèmes de logement de la population restent dramatiques et sans solution. La Fondation Abbé-Pierre donne le chiffre accablant de plus de

trois millions de personnes sans logis ou très mal logées et de plus de 100 000 vivant dans la rue sans domicile fixe. Mais qui, au gouvernement, s'en soucie ?

Cédric DUVAL



Résidences de standing et taudis, en région parisienne.



• Hausse des loyers HLM

La responsabilité du gouvernement

« J'ai décidé qu'à partir de 2011, l'indice de référence des loyers (IRL) ne serait plus une recommandation mais un plafond pour l'augmentation des loyers », a annoncé le secrétaire d'État au Logement Benoist Apparu, à l'occasion du congrès des organismes de HLM.

Le gouvernement fait ainsi mine de prendre la défense des locataires en désignant comme coupables les HLM qui leur demandent des loyers excessifs.

Les augmentations de loyers de HLM sont un

problème réel. Selon une enquête de la Confédération nationale du logement de mars dernier, près des deux tiers des organismes de HLM n'ont pas respecté la recommandation du gouvernement de limiter l'augmentation annuelle à 1 % maximum. Une telle recommandation, a expliqué la CNL, est une « épée de bois » car, « en raison du désengagement financier de l'État, les organismes n'ont pas d'autres moyens que d'aller chercher de l'argent dans la poche des locataires HLM pour financer les travaux de réhabilitation ».

Une mission interministérielle d'inspection des HLM

confirme les difficultés, ajoutant que plus du quart (27 %) des organismes qu'elle a contrôlés en 2009 sont en « situation financière critique ».

En toute logique, si le gouvernement voulait réellement faire un geste en faveur des locataires, il compléterait les finances des HLM. Mais c'est tout le contraire des projets en cours. Le même Apparu vient de confirmer que le projet de budget de l'État pour 2011 prévoit de leur faire payer une taxe dont ils étaient jusqu'à présent exemptés du fait de leur mission de service public. L'Union sociale pour l'habitat, qui regroupe les organismes

de HLM, dénonce un « hold-up », plus précisément un « siphonage » venant de l'État, représentant 2 % du montant des loyers qu'ils encaissent, soit 340 millions d'euros par an pendant trois ans.

Si les HLM ne répercutent pas cette taxe, qu'ils évaluent en moyenne à 80 euros par an et par locataire, l'argent manquera alors pour financer la construction de 20 000 logements. Bref, quand le gouvernement montre du doigt les HLM coupables de trop prendre dans la poche des locataires, c'est le voleur qui crie « au voleur ! ».

Jean SANDAY

• Financement de la Sécurité sociale

Selon que vous serez...

Comme chaque année, le gouvernement présente son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour l'année suivante. Comme à chaque fois, on nous ressort la profondeur du « trou » et le plan d'économies qui lui est assorti. Une véritable attaque contre le droit à la santé

En 2010, pour l'ensemble des quatre branches (maladie, retraite, accident du travail et famille), le déficit du régime général de la Sécurité sociale devrait être de plus de 23 milliards d'euros. Pour 2011, les pronostiqueurs de la commission des comptes de la Sécurité sociale parient sur un « trou » de près de 29 milliards. Le gouvernement, après s'être servi du déficit pour tenter de justifier sa « réforme » des retraites, s'en sert désormais contre l'assurance maladie et le droit à la santé.

Des quatre branches, c'est en effet la maladie qui connaît le plus gros « trou » : 11,5 milliards d'euros en 2010 et une prévision de 14,5 milliards en 2011. Le gouvernement a donc décrété un plan d'économies de 2,5 milliards d'euros pour, selon le ministre du Budget François Baroin, « garrotter l'hémorragie ». En fait, ce sont les plus démunis qu'il tente de prendre à la gorge.

Les médicaments qui étaient remboursés à 35 %, ceux qui portent des vignettes bleues, ne le seront plus qu'à 30 %. Le remboursement de certains dispositifs médicaux comme les pansements passe de 65 % à 60 %. À l'hôpital, on sera moins bien remboursé : on payait jusqu'à présent

20 % des frais pour les actes de moins de 91 euros et un forfait de 18 euros au-delà, désormais le seuil passe à 120 euros et donc le forfait à 24 euros. Les diabétiques n'auront plus droit qu'à une seule bandelette d'autotest remboursée par jour. Les malades en affection de longue durée ne seront plus systématiquement remboursés de leurs frais de transports pour se rendre à l'hôpital ou chez le médecin. L'hypertension ne sera plus reconnue comme une affection de longue durée et donc les nouveaux malades qui en souffrent ne seront plus remboursés à 100 %.

Ce sont autant d'atteintes au droit à la santé. Pas pour ceux qui ont les moyens de payer quel que soit le prix, mais pour tous ceux qui sont obligés de tout calculer. Sans compter

que, les remboursements de la Sécurité sociale diminuant, les tarifs des assurances complémentaires vont augmenter et de plus en plus nombreux seront ceux à ne plus pouvoir les payer et qui renonceront à certains soins. C'est un véritable recul.

Parallèlement, et comme à chaque fois, le gouvernement promet aussi des « baisses de prix des médicaments » et évalue le montant total de cette baisse à 500 millions d'euros. Mais aucune liste n'est établie et on peut très raisonnablement penser que, comme à l'habitude, après quelques pleurs auprès de leurs amis du gouvernement, les laboratoires parviendront à limiter la note. Et pourtant... de l'aveu même du très officiel Syndicat des entreprises pharmaceutiques, entre 1990 et 2009, leur chiffre



d'affaires en médicaments vendus aux officines et aux hôpitaux, en France, est passé de 9,5 milliards à près de 27 milliards d'euros.

En vingt ans, les laboratoires de l'industrie pharmaceutique

ont multiplié par trois leur chiffre d'affaires, essentiellement sur le dos de l'assurance maladie. Rien que là, il y aurait une voie à creuser pour combler le « trou ».

Sophie GARGAN

Un « trou » qui remplit leurs poches

Depuis cet été, l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), autrement dit la « banque » de la Sécurité sociale, a entrepris de placer des « billets de trésorerie » sur la place financière de Londres. Ces emprunts à court terme, conclus pour un montant global de 20 milliards d'euros, font partie d'un programme appelé Euro-Commercial Paper dont la presse économique signale qu'il est très bien accueilli par les financiers.

Et pour cause ! L'emprunteur bénéficie, de fait, de la garantie de l'État français. Du coup, son emprunt a obtenu

la note maximale des organismes de cotation de risque chargés de rassurer les spéculateurs. De plus, son rendement n'est pas mince : 0,5 % pour des crédits qui courent sur cent jours seulement.

Et ce n'est pas tout. En juin déjà, l'Acoss avait lancé une opération analogue, cette fois en France, pour un montant de 25 milliards d'euros. L'organisation et le placement de cet emprunt ont été confiés à six banques (HSBC, la Société générale, BNP Paribas, la Bred, le Crédit agricole, Natixis), qui prélèvent bien sûr leur dîme au passage.

Depuis sa création en 1967, et jusqu'en 2007, l'Acoss avait eu recours à la Caisse des dépôts (CDC) pour ses besoins

de financement, un organisme qui intervient en tant que bras financier de l'État. Mais avec la crise, et les flots de milliards que l'État a décidé de déverser sous une forme ou sous une autre dans les poches des banquiers et plus généralement du grand patronat, la CDC s'es-souffle. Du coup, l'Acoss, tout en continuant à emprunter à la CDC, s'endette aussi de plus en plus auprès des « marchés ». En clair, auprès des banquiers et des spéculateurs.

Et cela, avec le feu vert – indispensable en pareille occasion – du gouvernement qui, non content de faire les poches aux assurés sociaux sous prétexte de « combler le trou de la Sécurité sociale », autorise celle-ci à offrir une

bonne affaire à des banquiers, financiers et autres spéculateurs.

Pourtant, si déficit de la Sécurité sociale il y a, c'est bien parce que les patrons licencient, ce qui réduit les rentrées de cotisations dans ses caisses.

Forcer les patrons à embaucher, en les empêchant de recourir aux cadences infernales, aux charges de travail excessives, aux heures supplémentaires exonérées de cotisations sociales, au travail de nuit quand il n'est pas socialement nécessaire, c'est cela qui permettrait à la Sécu de retrouver la santé, au lieu d'aller se faire plumer sur les marchés financiers.

Pierre LAFFITTE

• 8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté

Inégalités croissantes

Près de 8 millions de personnes, soit 13 % de la population, vivent sous le seuil de pauvreté en France, c'est-à-dire avec moins de 950 euros par mois.

L'Insee vient de publier son étude annuelle sur les revenus, et la période étudiée concerne 2008.

Parmi les 7,8 millions de personnes vivant en dessous de ce seuil de pauvreté, la moitié gagnent moins de 773 euros par mois. Ces chiffres et pourcentages ont très peu évolué

d'une année sur l'autre. Les chiffres de 2008 sont comparables à ceux de 2007, et sont sans doute très proches de ceux d'aujourd'hui, avec sans doute une aggravation des inégalités.

Selon l'Insee, ces chiffres sont stables, sans qu'on puisse en conclure pour autant que la pauvreté n'a pas augmenté : ce « seuil de pauvreté » de 950 euros a un caractère arbitraire. Il est calculé en prenant 60 % du revenu médian – 1 580 euros par mois – revenu qui partage la population en deux, la moitié ayant plus,

l'autre moitié étant en dessous. La situation d'une personne vivant avec mille euros par mois – donc au-dessus de ce seuil – est parfois déjà dramatique. Quant aux pauvres, selon l'Insee, ils sont souvent dans une situation catastrophique. L'Insee analyse ainsi la proportion de pauvres en fonction de la structure familiale, et c'est dans les familles monoparentales – le plus souvent une mère seule avec ses enfants – qu'il y a le plus de pauvreté. Celle-ci touche ainsi près d'une famille monoparentale sur trois, soit au total

1,6 million de personnes.

Chez les personnes très âgées également, la situation est pour une partie d'entre elles dramatique : parmi les femmes de plus de 75 ans, une sur six vit avec moins de 950 euros, et souvent beaucoup moins. Cela correspond aux générations de femmes qui n'ont pas beaucoup cotisé, ou pas du tout, ou qui ne vivent qu'avec la pension de réversion de leur mari décédé.

Car, il faut le rappeler, la plupart des minima sociaux, si mal nommés, sont bien en

dessous du seuil de pauvreté. Par exemple, le minimum vieillesse est fixé à 700 euros mensuels, et le RSA atteint tout juste 460 euros pour une personne seule.

Malgré tous les discours gouvernementaux sur la fin de la crise, le système capitaliste n'est capable que de fabriquer des pauvres en creusant des inégalités choquantes, en s'attaquant aux plus démunis, tout en favorisant sans retenue une minorité de privilégiés riches.

Bertrand GORDES

• Fonction publique

Une politique d'économies désastreuse

Le gouvernement poursuit sa politique de réduction des effectifs dans la fonction publique d'État, ce qui se traduit par des difficultés supplémentaires pour les usagers et par une dégradation continue des services publics, tout en contribuant aussi à l'augmentation du chômage.

Le budget 2011 est dans la ligne des précédents, avec 31 400 emplois qui devraient être supprimés, par le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Presque tous les ministères voient leurs effectifs baisser

ou stagner, les plus touchés étant l'Éducation nationale (-16 000 postes) ainsi que la Défense (- 8 250). Seul le ministère de la Justice verra ses effectifs augmenter de 400, essentiellement dans l'administration pénitentiaire.

Depuis trois ans, 100 000 postes ont été supprimés dans la fonction publique, et 100 000 autres devraient l'être d'ici à 2013, soit une baisse de 8 % des effectifs. On voit comment le gouvernement donne l'exemple quand il dit vouloir lutter contre le chômage!

Il justifie aussi les attaques contre les services publics sous prétexte de la nécessité de les

rationaliser: à l'entendre, il y aurait trop de fonctionnaires sous ou mal employés, trop de dispersion dans des locaux différents, etc.

La dégradation des services publics pèse sur l'ensemble de la population. Du fait du regroupement des services, qu'il s'agisse des tribunaux, de Pôle emploi, des impôts, la moindre démarche administrative se traduit par un allongement du temps de trajet supplémentaire et, en province, nécessite de se déplacer en voiture. À cela s'ajoute souvent une attente interminable qui crée des tensions, parce qu'il n'y a pas assez de

personnel. Un salarié peut se retrouver dans l'obligation de perdre une demi-journée de travail pour la moindre formalité. L'accueil téléphonique devient de plus en plus dépersonnalisé, le demandeur ayant trop souvent affaire à un centre d'appels automatisé où on le promène de numéro en numéro avant qu'il puisse avoir un interlocuteur.

Dans l'Éducation nationale, qui a subi la plus forte baisse des effectifs, on assiste à une dégradation accélérée des conditions d'accueil et d'enseignement des élèves, dont souffrent le plus ceux qui ont le plus de difficultés. Et les

économies atteignent jusqu'à la police et la gendarmerie, qui ont perdu 10 000 postes en trois ans, et peinent à obtenir de simples fournitures, alors que Sarkozy et ses ministres ne cessent, dans les discours, de se faire les promoteurs de la sécurité!

Il faut faire cesser toutes ces attaques contre les services publics. Ce ne sont pas les fonctionnaires qui creusent le déficit de l'État, mais les actionnaires et les possédants qui bénéficient de ses largesses. À eux de payer pour renflouer les caisses!

Marianne LAMIRAL

• Grenoble

Non à la fermeture du lycée Mounier ! Oui à sa reconstruction !

C'est brutalement, au journal télévisé de France3, que l'annonce de la fermeture du lycée Mounier de Grenoble a été faite, vendredi 24 septembre, par Jean-Jack Queyranne, président socialiste du Conseil régional de Rhône-Alpes. Les élus du Conseil d'administration du lycée avaient reçu, eux, juste avant, une convocation à un Conseil d'administration extraordinaire, avec comme seul ordre du jour, « l'avenir du lycée Mounier ».

Aucune concertation n'a eu lieu auparavant, aucune information n'a été donnée à la commission du Conseil régional chargée des lycées, qui avait siégé le 16 septembre.

La Région dit vouloir appliquer le principe de précaution pour un bâtiment jugé vieillissant et à terme dangereux. Elle ne s'engage plus aujourd'hui sur la reconstruction du lycée, même si des dizaines de millions d'euros ont pourtant été débloqués à ce titre. La fermeture du lycée est prévue en juin, et les lycées qui accueilleront les élèves de Mounier sont déjà prévus...

Le lycée Emmanuel-Mounier est le lycée du secteur sud de Grenoble, en particulier celui qui scolarise les élèves du Village Olympique et de la Villeneuve, quartier populaire sous les feux de l'actualité depuis cet été. Il compte 750 élèves. Situé à deux pas du centre-ville, c'est un lycée choisi par la municipalité pour



un projet scientifique pilote, avec de nombreuses options dites rares, comme le chinois, une classe Enaf (enfants nouvellement arrivés en France), deux BTS, un Clept (dispositif pour les élèves décrocheurs) et un baccalauréat italien, double diplôme reconnu dans les deux pays. Ce lycée, caractérisé par sa mixité sociale, a donc une stratégie éducative qui permet à une très grande majorité d'élèves (en proportion bien supérieure à la moyenne) de réussir le baccalauréat. Les élèves en rupture scolaire cohabitent avec des élèves de sections de haut niveau, et cette politique porte ses fruits. Les effectifs sont en augmentation, puisqu'une septième classe de seconde a été ouverte en juin, et en ce moment, les classes de seconde et de terminale sont entre 33 et 35 élèves.

Il n'est donc pas question pour les élèves, les personnels du lycée et les parents d'élèves d'accepter cet oukase du Conseil régional, à majorité socialiste rappelons-le.

Dès le jour de l'annonce, une assemblée générale eut lieu au lycée, avec tous les élèves et le personnel. Même chose le lundi 27 après-midi. La veille, des enseignants ont interpellé l'élu socialiste Michel Destot, maire de Grenoble, qui a affiché sa solidarité avec le Conseil régional. Élèves, professeurs, personnels administratifs et techniques, parents d'élèves, plus tous ceux choqués par cette soudaine décision venus apporter leur soutien, ont fait un sit-in à plus de 400 devant le lycée, pendant le déroulement du Conseil d'administration extraordinaire. Les élus régionaux, les représentants de

l'inspection académique, courageux mais pas téméraires, sont rentrés en catimini par la porte de derrière.

Mardi 28 septembre, la mobilisation se poursuivait pour exiger la reconstruction du lycée et non pas sa démolition pure et simple. Beaucoup pensent que la fermeture et la démolition d'un lycée à Grenoble, et comme par hasard celui des quartiers sud, fait partie de la politique actuelle d'économies, aussi bien du Conseil régional que de l'Éducation nationale. Un lycée en moins, ce sont des postes en moins, et un magnifique terrain au centre-ville à mettre dans les mains des promoteurs immobiliers.

Alors si le lycée doit fermer, ce doit être pour le temps nécessaire à sa reconstruction, un point c'est tout.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent Comment l'Éducation nationale économise

Je vous relate un petit exemple des efforts de l'Éducation nationale pour économiser toujours plus aux dépens des élèves.

Un élève de CE1 n'avait pas acquis la lecture et les enseignants trouvaient préférable qu'il redouble. Le dossier était déposé et la famille d'accord. Mais pas l'administration, qui a multiplié les pressions: coups de fil à la famille, visites répétées d'un « conseiller pédagogique » dans la classe de l'enseignante et auprès du directeur de l'école, sans réussir à les convaincre.

Du coup, le dossier de l'élève s'est « égaré » pour n'être « retrouvé », par miracle, qu'après la réunion de la commission concernée. Et pour clore le tout, l'administration a envoyé une lettre à la famille au début des vacances pour faire part de sa décision, tout en mettant en cause la qualité du travail de l'enseignante et en insistant sur le fait que le « redoublement n'apportait rien » à l'élève.

Ce qui est certain c'est que le redoublement a un coût que l'administration ne veut plus assumer, quitte à ne plus assurer la fonction de l'école: apprendre à lire aux enfants!

Une lectrice de l'Orne

• Venezuela

Après les élections législatives Chavez conserve une large majorité

Dimanche 26 septembre, le parti d'Hugo Chavez a remporté les élections législatives vénézuéliennes. Le Parti Socialiste Uni du Venezuela (PSUV) disposera de 94 sièges sur 165. Mais la grande presse s'est surtout intéressée à ce qu'elle a appelé la « percée significative » de l'opposition de droite, qui représente l'oligarchie écartée du pouvoir politique depuis plus de dix ans.

Les grands médias du monde impérialiste se réjouissent que le parti de Chavez ait perdu son « hégémonie » sur le Parlement vénézuélien. Ils oublient de préciser que cette « hégémonie » découlait du choix politique de l'opposition de droite, elle-même qui avait boycotté les élections législatives de 2005, et n'avait donc pas d'élus, de son propre fait!

La droite reprend des positions

Les choses rentrent donc dans l'ordre. La participation électorale est passée de 40 à 66,45 %. Le parti du président de la République Chavez a réuni 55 % des votes contre 45 % à l'opposition. La droite du MUD (Table d'unité démocratique, qui regroupe une trentaine d'organisations anti-chavistes) retrouve 62 sièges. Des deux côtés, on avait mobilisé les électeurs. Côté Chavez, il s'agissait de faire avancer ce qu'il appelle la « révolution bolivarienne » tandis que la droite dénonçait « le socialisme du 21^e siècle » et ce qu'elle

appelle « le ravin du communisme ». Six sièges restent à répartir et trois sont réservés à des partis indigènes.

Chavez avait présenté les élections du 26 septembre comme un tour de chauffe avant la présidentielle de 2012. Élu à trois reprises depuis 1998, il se disait « prêt » pour un nouveau mandat, espérant atteindre la majorité des deux tiers du Parlement, soit 110 sièges. Celle-ci lui aurait permis, sans avoir à négocier avec l'opposition, de lancer la révision institutionnelle lui permettant de briguer un nouveau mandat.

La droite se réjouit que le parti de Chavez n'ait pas atteint cet objectif et d'avoir progressé dans des États qui lui étaient plutôt acquis, comme l'État pétrolier d'Anzuategui ou à Pétrare, un quartier populaire de la capitale. Elle a également progressé en ce qui concerne les postes de gouverneurs des provinces, contrôlant désormais cinq États, contre deux auparavant.

Le parti de Chavez, lui, a



Chavez, « sauveur » des classes populaires ?

repris trois États tenus par des dissidents du chavisme et il conserve un nombre confortable de députés et de gouverneurs. Cela reflète le fait qu'il reste très populaire dans les quartiers pauvres pour qui il a créé et maintenu de nombreux programmes sociaux, dans un pays aux inégalités criantes, comme dans toute l'Amérique latine.

Malgré cela, un habitant sur quatre vit toujours en dessous du seuil de pauvreté. De plus, l'année écoulée a été assez difficile. Le Venezuela a affronté une récession économique, avec une forte inflation de 30 %. Une crise énergétique a provoqué des coupures d'électricité récurrentes. L'échec du PSUV dans l'État où se trouve la capitale Caracas semble découler à la fois de la forte montée de la criminalité et d'une désorganisation des services publics. Enfin, l'arrogance et la corruption de certains responsables chavistes sont devenues plus visibles.

certaines progrès sociaux.

Ces élections du 26 septembre viennent de témoigner encore une fois du soutien populaire dont dispose Chavez, tout simplement parce qu'il est le premier gouvernement qui se soit soulié un tant soit peu des classes populaires.

Mais, du point de vue de celles-ci, ce régime ne pourra pas être toujours une garantie. Malgré les déclarations socialisantes de Chavez, celui-ci s'est limité à financer des programmes d'aides sociales, mais n'a entrepris aucune transformation profonde de la société. Ne cherchant nullement à exproprier les capitalistes privés qui dominent les secteurs clés de l'industrie et les banques, il leur a ainsi laissé toute leur puissance sociale, ce qui peut leur permettre de revenir en force demain.

Alors, pour leur avenir, les masses populaires vénézuéliennes ne peuvent se fier au seul « sauveur suprême » Chavez, mais seulement aux transformations qu'elles pourront imposer dans la société.

Jacques FONTENOY

• Espagne

Succès de la grève générale du 29 septembre

Si l'on en croit les premières évaluations données par le site du quotidien espagnol El País, l'appel à la grève générale lancé le 29 septembre par l'ensemble des confédérations syndicales nationales était très largement suivi dans l'ensemble du pays, à l'exception, semble-t-il, du Pays basque.

Paralysie à près de 80 %, voire 100 % dans le secteur des industries alimentaires ; à près de 100 % dans le secteur de la construction, blocage de tous les marchés d'approvisionnement des grandes villes dont Madrid, Séville,

Barcelone et Valence. Blocage depuis la veille au soir des services de nettoyage à l'exception de ceux desservant les hôpitaux, taux importants de grévistes dans l'enseignement public tels que les transports

et les hôpitaux, la grève y était massive et respectait strictement les impératifs des « services minimaux » négociés préalablement. Pour les entreprises du secteur public, les premiers échos faisaient état d'une participation à la grève qu'il était trop tôt pour apprécier réellement.

Par ailleurs, pendant toute la journée, des manifestations devaient se dérouler, non seulement dans les grandes villes, mais aussi dans de

nombreuses villes moyennes.

Les classes populaires d'Espagne montrent qu'elles refusent les sacrifices que le patronat, les banquiers et le gouvernement de Zapatero leur imposent. Elles protestent contre le chômage (20 % de la population active), la précarité, la mise en place d'une réforme du droit du travail destinée à faire payer la crise aux travailleurs et aux petites gens, les réductions de salaire dans la fonction publique, les

blocages de salaire dans le privé et les menaces ouvertes sur les retraités.

Zapatero avait déclaré à la veille de cette journée de grève générale qu'il la respectait et souhaitait ouvrir le dialogue avec les syndicats. Mais c'est un recul sur l'ensemble de ces mesures antiouvrières que le monde du travail et les classes populaires devront imposer en donnant une suite à cette journée.

Henriette MAUTHEY

• Israël-Palestine

Fin du moratoire de la colonisation

Où est le « processus de paix » ?

Le 26 septembre, au terme du moratoire partiel décrété pour dix mois par le gouvernement de Benyamin Netanyahu sur les nouvelles constructions israéliennes en Cisjordanie, le mouvement de colons Yesha organisait plusieurs rassemblements spectaculaires, avec pose de première pierre d'une crèche et coulée de béton frais. « Nous allons mettre les bouchées doubles » se vantait un représentant des colons de Shilo.

Partielle, cette suspension du processus de colonisation par Israël des territoires palestiniens l'était à double titre. D'une part, seule la Cisjordanie était concernée, où se sont déjà implantés 300 000 colons, les implantations ayant continué de s'étendre à Jérusalem-Est, où se sont installés près de 200 000 autres Israéliens juifs, rendant de plus en plus difficile, tant que le gouvernement israélien ne sera pas contraint de revenir en arrière, la constitution d'un État palestinien un tant soit peu géographique viable. D'autre part, les installations jugées nécessaires à la vie des colons déjà implantés n'ont pas cessé de se construire, comme les écoles, les crèches ou les maisons communes, rendant complètement formelle la prétendue « trêve », ou le moratoire.



Une colonie juive en Cisjordanie.

De son côté, le chef du gouvernement israélien se réfugie derrière les pressions des associations de colons ou de l'extrême droite, représentée dans la coalition gouvernementale par le ministre Lieberman, pour annoncer une « reprise limitée » de la colonisation. Or, non seulement une partie du Likoud, la droite au pouvoir, soutient cette politique

de colonisation agressive au motif hypocrite que les colons seraient les premières lignes de défense d'Israël contre les lanceurs de roquettes palestiniens, mais la politique de Netanyahu, comme celle de Olmert, comme celle de leurs prédécesseurs, a toujours été, depuis 1967, de favoriser la poursuite de la colonisation des territoires palestiniens qu'Israël occupe militairement au mépris total des droits de leur population ; au mépris de la légitime et évidente aspiration des Palestiniens à pouvoir vivre sur leur sol, sans avoir à subir l'état de guerre permanente que leur impose Israël.

Plus de quarante ans de colonisation et de soi-disant « processus de paix » ont conduit les 7,6 millions d'Israéliens, dont 1,5 million

grignotant petit à petit le territoire de la Cisjordanie, en y créant des « faits accomplis » par la colonisation et en proclamant ensuite « j'y suis, j'y reste » au nom d'un prétendu droit historique qui remonterait à la Bible.

C'est cette politique de spoliation qui entretient un conflit permanent auquel les grandes puissances prétendent de temps en temps trouver une solution en enclenchant un « processus de paix » toujours plus illusoire. Car sur le fond, États-Unis en tête, elles ne veulent en aucun cas contrarier Israël, dont la politique agressive et la puissance militaire leur sont trop utiles, au milieu d'un Moyen-Orient où leurs intérêts sont déterminants, pour qu'ils envisagent de s'en passer.

Tout cela, les dirigeants israéliens le savent, et c'est ce qui leur permet de continuer imperturbablement leur politique de colonisation à la face du monde et même du président des États-Unis.

Face à la décision israélienne de mettre fin au gel de la colonisation, le président palestinien Mahmoud Abbas

a reporté à la réunion de la Ligue arabe du 4 octobre, sa décision d'interrompre les discussions. Mais quoi qu'il sorte de cette réunion, les dirigeants occidentaux et israéliens auront bien du mal à faire croire qu'un « processus de paix » est vraiment en marche.

Viviane LAFONT

• États-Unis, Iran, Chine, etc.

Pour l'abolition de la peine de mort, châtimement barbare

Le 23 septembre, une femme de 41 ans, condamnée pour le meurtre de son mari, a été exécutée par injection létale dans l'État de Virginie, aux États-Unis. Cette exécution capitale a relancé le débat sur la peine de mort.

La justice américaine a estimé que cette femme était plus coupable que ses complices, qui ont effectivement commis le meurtre en question et feront seulement de la prison. Les magistrats ont voulu voir en elle l'instigatrice d'un crime destiné à empocher une assurance-vie. Pourtant tout indique que cette femme, aux moyens intellectuels limités, n'était pas en mesure d'imaginer et de mettre en œuvre une telle machination.

Mais qu'importe, le maintien de la peine de mort et son exécution sont un gage que les politiciens carriéristes donnent à la partie réactionnaire de l'électorat qui ne veut connaître que la loi du talion.

Le témoignage des trois journalistes tirés au sort pour assister à l'exécution était cependant éloquent. En décrivant la peur ressentie par la condamnée au moment de son exécution, ils ont aussi souligné toute la barbarie d'un châtimement qui devrait avoir été abandonné depuis bien longtemps, à plus forte raison par un État qui se dit civilisé et a la prétention de dicter leur conduite aux peuples du monde entier.

Les dirigeants des États américains qui n'ont pas aboli la peine de mort et continuent de l'appliquer ne sont pas plus civilisés que les dirigeants iraniens qui ont actuellement dans leurs prisons plusieurs prisonniers politiques dans l'attente de leur exécution pour crime de « moharebeh », c'est-à-dire de

« guerre contre dieu ».

À cause d'enquêtes bâclées, ou parce que les prévenus n'ont pas les moyens financiers de payer des enquêteurs pour réunir des preuves à décharge, les couloirs de la mort nord-américains sont aussi remplis d'innocents qui attendent leur exécution. C'est le cas, entre autres, de deux prisonniers noirs américains, Mumia Abu-Jamal et Troy Davis.

Le premier est dans le couloir de la mort depuis près de trente ans, le second depuis près de vingt ans, pour des crimes qu'ils n'ont pas commis, puisque pour l'un comme pour l'autre, les preuves de leur innocence se sont accumulées sans que la justice américaine ne les ait jamais pris en compte. Car, dans les deux cas, les victimes étaient des policiers. Et, visiblement, cette corporation a besoin de coupables, et qu'importe qu'ils soient innocents!

Le 9 novembre prochain, la cour d'appel de Philadelphie (États-Unis) doit examiner à nouveau la situation de Mumia Abu-Jamal. L'enjeu de ce nouvel appel est de savoir si le détenu sera replacé à nouveau dans le couloir de la mort (son exécution avait été suspendue) ou s'il aura droit à un nouveau procès pour statuer sur une nouvelle peine, qui ne pourra être que prison à vie ou... peine de mort, un choix en aucun cas satisfaisant.

Le Collectif unitaire de soutien à Mumia Abu-Jamal qui réunit une centaine d'organisations, syndicats, partis de gauche, dont Lutte Ouvrière, appelle à un rassemblement place de la Concorde à Paris, le mercredi 6 octobre, à 18 h. La protestation se poursuivra le dimanche 10 octobre dans le cadre de la Journée mondiale contre la peine de mort.

Jacques FONTENOY

• Le « Septembre noir » de 1970

Hussein de Jordanie contre les Palestiniens

Il y a quarante ans, le 17 septembre 1970, commençait ce qu'on allait appeler le « Septembre noir » des Palestiniens. L'armée jordanienne intervenait massivement contre les organisations et les populations palestiniennes réfugiées sur son territoire. Les bombardements des principales villes du pays, le pilonnage par l'artillerie des camps de réfugiés allaient faire des milliers de morts.

Au lendemain de la création d'Israël, en 1948, la Jordanie, qui avait annexé la Cisjordanie palestinienne, avait été l'un des principaux pays d'accueil des Palestiniens chassés de leurs terres par les armées israéliennes. L'occupation de la Cisjordanie par Israël après la guerre des Six-jours de juin 1967 provoqua un afflux de nouveaux réfugiés. À la fin des années 1960, les Palestiniens constituaient 60% de la population – l'armée jordanienne elle-même était composée en majorité de Palestiniens – et le pays était devenu l'une des bases principales des organisations nationalistes palestiniennes et le point de départ de la plupart des opérations militaires des fedayins contre Israël, et donc la principale cible des opérations de représailles de l'armée israélienne. Mais c'est du régime arabe « ami » de Jordanie qu'allait venir le coup décisif.

Les conséquences de la défaite arabe de 1967

Depuis la fondation de l'État d'Israël, en 1948, les dirigeants des États arabes avaient pourtant fait de la tragédie du peuple palestinien et de la lutte contre Israël « la cause sacrée du monde arabe ». Mais il ne s'agissait pour eux que d'une démagogie bien commode, destinée à détourner le mécontentement de leurs populations contre l'ennemi extérieur. C'est ainsi, avec l'appui et les finances des États de la Ligue arabe, que fut créée, le 28 mai 1964, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Mais il s'agissait là de canaliser et contrôler la révolte du peuple palestinien, tout en montrant que les dirigeants arabes aidaient effectivement ce peuple frère.

La débâcle des armées arabes face à l'offensive de l'armée israélienne, en juin 1967, changea la situation. En six jours les armées égyptienne, syrienne et jordanienne s'effondrèrent. L'Égypte perdit la bande de Gaza, qu'elle avait annexée en 1948, et la péninsule du Sinaï, la Syrie fut amputée du plateau du Golan, et la Jordanie de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. Les dirigeants arabes perdirent tout crédit aux yeux

des masses arabes et des populations palestiniennes. Celles-ci se tournèrent vers les organisations nationalistes comme le Fatah de Yasser Arafat ou le FPLP de Georges Habache qui affirmaient leur volonté de ne pas baisser les armes, et de continuer la lutte armée.

Nées à la fin des années 1950, ces organisations, qui s'inspiraient de l'exemple du FLN algérien et s'étaient lancées à partir de 1964 dans une politique d'attentats, étaient restées jusque-là très minoritaires.



Un groupe de combattants (fedayins) palestiniens.

Au lendemain de la guerre des Six-jours, elles multiplièrent les opérations de commando contre Israël. En mars 1968, des fedayins du Fatah mirent en échec des forces israéliennes supérieures en nombre qui avaient lancé une attaque sur Karameh, un village jordanien. Ces faits d'arme soulevèrent l'enthousiasme. Des milliers de jeunes Palestiniens de Jordanie, de Syrie, d'Égypte ou du Liban rejoignirent les fedayins, ces combattants armés de la cause palestinienne. De 1968 à 1970, leurs effectifs furent multipliés par dix. Les organisations nationalistes palestiniennes investirent l'OLP et en prirent le contrôle. En 1969, Yasser Arafat en devint le président.

L'émergence d'un mouvement palestinien puissant, bénéficiant d'une grande popularité dans l'ensemble du monde

arabe, et échappant à leur contrôle, fut perçue comme une menace par les régimes arabes. Et cela même si les dirigeants palestiniens, derrière Yasser Arafat, n'avaient pourtant à aucun moment cherché à tirer parti contre eux du soutien des masses arabes et avaient donné de multiples gages de leur volonté de ne pas s'ingérer dans leurs affaires intérieures.

Les dirigeants arabes, se méfiaient néanmoins des organisations palestiniennes, et de la capacité de leurs dirigeants à maîtriser le mouvement de masse qui les portait. Même à leur corps défendant, les fedayins pouvaient devenir un point de ralliement et un ferment révolutionnaire pour tous les opprimés de la région et en tout cas un facteur

d'instabilité pour tous les régimes du Moyen-Orient.

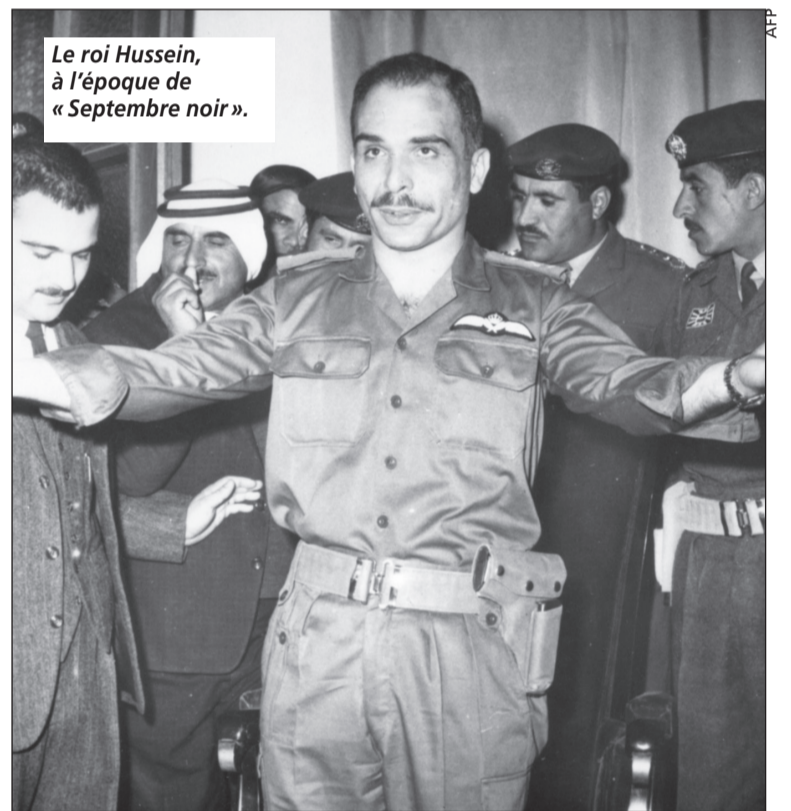
Le roi Hussein choisit l'affrontement

En Jordanie, la menace était immédiate pour le roi Hussein. Les organisations palestiniennes, fortes de 40 000 hommes en armes, y constituaient, de fait, un État dans l'État. Elles avaient déjà pris le contrôle de plusieurs zones du royaume. Dans la capitale, Amman, les fedayins tenaient le haut du pavé et exerçaient, en concurrence avec les forces royales, des tâches de police. Or, si les dirigeants de l'OLP n'envisageaient pas de renverser Hussein, celui-ci en revanche n'était pas disposé à tolérer le pouvoir de l'OLP. Dans l'épreuve de force inévitable ce fut donc le roi Hussein qui passa à l'action.

En juillet 1970, après plusieurs mois de tension entre Israël et l'Égypte, avec pour toile de fond une partie de bras de fer entre les États-Unis et l'URSS, Nasser, qui faisait jusque-là figure de chef de file du nationalisme arabe, acceptait le plan de paix proposé par le secrétaire d'État américain Rogers et approuvé par l'URSS. Il fut imité par la Jordanie et par tous les gouvernements arabes. Ce plan, présenté comme la dernière chance d'un retour à la paix dans la région, mais qui ignorait les revendications nationales des Arabes de Palestine, ne pouvait qu'être rejeté par les organisations palestiniennes. Une campagne internationale dénonça alors celles-ci comme des fautrices de guerre irresponsables. C'est dans ce contexte qu'Hussein

dans les mois qui suivirent, l'armée d'Hussein traqua dans tout le pays les combattants palestiniens qui avaient survécu aux massacres. Les combattants palestiniens, laissés sans perspectives, sans directives, payèrent le refus de l'OLP de s'appuyer sur la sympathie des masses populaires arabes pour s'en prendre aux régimes en place. Mais il fallut encore un an aux troupes d'Hussein pour éradiquer toute présence palestinienne armée sur le territoire jordanien. En juillet 1971, les troupes royales écrasèrent les derniers combattants palestiniens réfugiés dans le nord du pays.

Le « Septembre noir » était la démonstration que dans leur combat contre l'oppression israélienne, les Palestiniens n'avaient rien à attendre



Le roi Hussein, à l'époque de « Septembre noir ».

put lancer son offensive militaire contre les fedayins et les camps de réfugiés en Jordanie.

Hussein de Jordanie bénéficiait du soutien ouvert des États-Unis, qui menacèrent d'intervenir militairement « pour protéger leurs ressortissants » si les troupes d'Hussein étaient mises en difficulté. Il bénéficia aussi du soutien tacite de l'ensemble des régimes arabes, de l'Égypte de Nasser à l'Arabie Saoudite du roi Fayçal. Seule la Syrie fit mine de vouloir défendre les Palestiniens en faisant entrer quelques tanks en Jordanie, mais ceux-ci furent retirés aussitôt.

Après dix jours de massacres, les accords du Caire, conclus le 27 septembre entre le roi Hussein et Yasser Arafat sous l'égide du président égyptien Nasser, furent censés mettre fin aux combats. Mais

des dirigeants des États arabes, quelle que soit leur démagogie nationaliste ou progressiste. Ces dirigeants, au même titre que ceux de l'État israélien et de l'impérialisme américain, refusaient toute remise en cause du statu quo régional, et même simplement de faire droit aux revendications nationales du peuple palestinien... même au prix d'un massacre. La même situation allait d'ailleurs se reproduire un peu plus tard au Liban, à partir de 1975. Les Palestiniens allaient être ainsi menés de défaite en défaite parce que, dans le partage du Moyen-Orient effectué par l'impérialisme, il n'y avait pas de place pour eux; mais aussi parce que, face à cette situation, les perspectives nationalistes de l'OLP se révélaient trop étroites.

Jean-Jacques LAMY

• IVG, contraception

Un bilan alarmant

À l'occasion de la journée mondiale de la contraception, les médias ont rappelé que le nombre d'interruptions volontaires de grossesse dépasse, depuis des années, les 200 000 par an ; il a même atteint 237 000 en 2009.

Et encore ne s'agit-il que des IVG réalisées en France, mais un certain nombre de femmes – on l'estime à plusieurs milliers – sont encore obligées de partir à l'étranger, quand elles ont dépassé les délais imposés par la législation française. Mais derrière ce chiffre, on en trouve un autre encore plus inquiétant : le nombre de jeunes filles mineures ayant recours à l'IVG est en augmentation : 15 000 soit 1 500 de plus qu'en 2006.

Un avortement est toujours

une épreuve pour une femme, même si elle n'a pas à affronter un médecin moralisateur, même si elle arrive à trouver à temps un centre d'IVG, ce qui avec la « réforme » des hôpitaux et la disparition de ces services « non rentables » devient de plus en plus difficile. Mais pour les adolescentes, c'est un vrai traumatisme et le résultat de la répression et de l'ignorance de la sexualité que des préjugés familiaux, sociaux, religieux font peser sur les jeunes. C'est aussi le résultat du manque d'information que les établissements

scolaires devraient pourtant assurer.

Les recommandations ministérielles, les bonnes intentions, les missions officielles ne manquent pas. Un rapport d'octobre 2009 de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) recommande d'assurer l'accès gratuit des jeunes à la contraception, de donner aux infirmières scolaires davantage de possibilités d'intervenir pour informer les élèves sur la sexualité et pour prescrire les contraceptifs d'urgence (pilule du lendemain) ; il recommande aussi d'organiser et de financer l'approvisionnement des pharmacies scolaires. Mais encore faudrait-il qu'il y ait

suffisamment d'infirmières dans les collèges et les lycées et qu'elles disposent de moyens et de temps.

Le docteur Nisand du CHU de Strasbourg et son équipe ont mis en place tout un réseau de personnels de santé qui informent les jeunes, dès le collège, sur la sexualité et sur leurs droits en matière de contraception. Le dispositif Info Ado, créé à leur initiative, permet aux jeunes filles de bénéficier gratuitement et anonymement de la pilule contraceptive, ce qui est impossible ailleurs, sauf dans les centres, de plus en plus rares, de planning familial où les adolescentes ne se risquent pas d'elles-mêmes. En dix ans,

les IVG de mineures ont ainsi baissé de moitié en Alsace. Permettre à des jeunes filles d'utiliser un moyen contraceptif gratuit, et sans demander l'autorisation à leurs parents, c'est évidemment efficace.

« Donner la pilule à des gamines de quinze ans, ce n'est pas ménager son électorat » : c'est ainsi que le docteur Nisand explique les réticences des pouvoirs publics à généraliser ce type d'expérience. Sans doute, et quand cela s'ajoute à un démantèlement des services publics, dont ceux de l'éducation et de la santé, ce sont les jeunes qui en subissent les conséquences.

Sylvie MARECHAL

• Loi Nome sur l'électricité

Hold-up en préparation

Pour qualifier ce qui est en train de se préparer avec la discussion au Sénat de la loi Nome (Nouvelle organisation du marché de l'électricité) déjà adoptée discrètement en juin par l'Assemblée nationale, les syndicats d'EDF, CGT en tête, parlent de « hold-up ». C'est exactement l'expression qui convient.

Depuis l'ouverture du marché de l'électricité à la « libre concurrence », celle-ci n'a jamais véritablement fonctionné pour la bonne raison qu'EDF est la seule propriétaire des centrales nucléaires, qui fournissent environ 80 à 85 % de l'électricité du pays, à un prix de revient nettement inférieur à pratiquement tous les autres.

Parmi les entreprises concurrentes, que ce soit GDF-Suez, qui possède pourtant des centrales nucléaires en Belgique, ou les minuscules entreprises que sont Poweo et Direct Énergie, aucune n'a les reins assez solides pour construire la moindre centrale nucléaire en France. Donc il n'y a pas de concurrence réelle, ce qui en fait ne gêne en rien les consommateurs.

En revanche, cela pourrait entraîner la faillite de Poweo, par exemple, qui est en difficulté financière car, malgré toutes ses tentatives pour débaucher des usagers d'EDF, elle n'a pas réussi à gagner grand monde excepté des gens à l'affût de petites « combines » mais qui s'avèrent ensuite... des mauvais payeurs pour Poweo !

Devant cette concurrence inexistante, la Commission de Bruxelles, reprenant les

conclusions du rapport (français, lui) de Paul Champsaur, préconise qu'EDF soit obligée de vendre à prix coûtant une partie (25 %) de sa production d'électricité d'origine nucléaire à ses concurrents.

Cette décision (c'est celle-là que discute le Sénat) est aberrante du point de vue de la « libre concurrence » dont se réclament ses promoteurs. Obliger un fournisseur à vendre ses produits à prix coûtant à des concurrents, ce n'est plus de la concurrence, c'est du pillage.

Les autorités françaises prétendent qu'elles sont bien obligées de s'aligner sur Bruxelles. Elles n'ont pourtant pas le même acharnement dans la discipline communautaire lorsqu'il s'agit des Roms par exemple...

Mais il existe une autre raison qui permet véritablement de parler de hold-up, c'est que les centrales nucléaires ont été intégralement financées par les usagers, en payant plus cher leurs factures. En effet, l'État n'a jamais investi le moindre centime dans les centrales nucléaires. C'est EDF qui a dû emprunter des sommes colossales (se trouvant à certains moments l'entreprise la plus endettée du pays) remboursées

ensuite par les usagers.

Autrement dit, si les centrales appartiennent à quelqu'un, c'est d'abord à eux, et pas en tout cas aux entreprises concurrentes, Poweo, Direct Énergie ou même GDF-Suez. Il n'y a aucune raison de leur faire cadeau de ce qu'ont financé les usagers depuis des décennies.

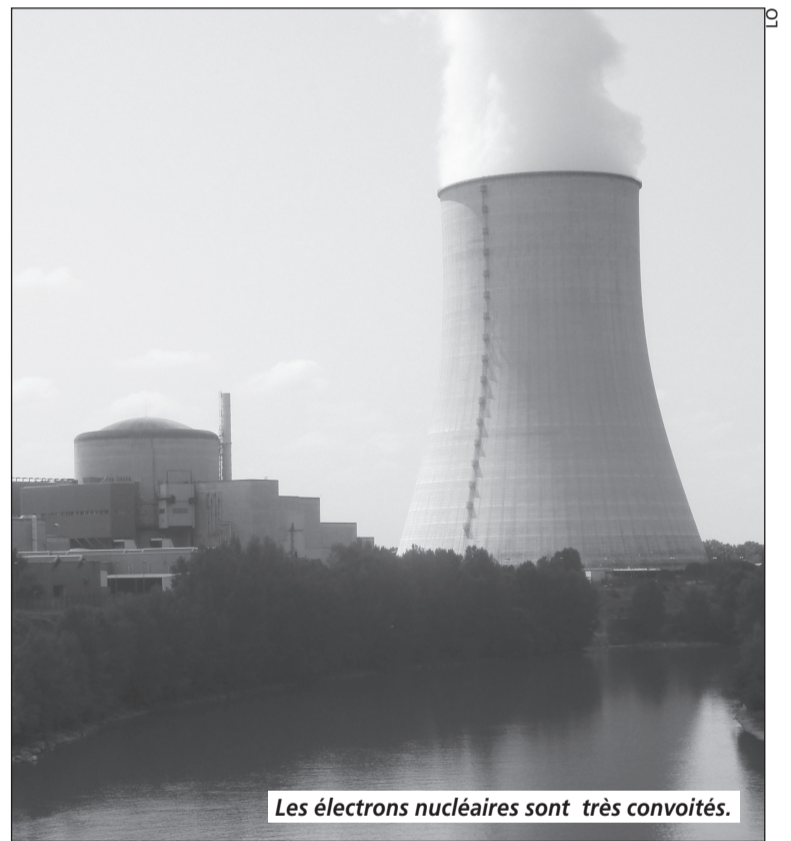
L'affaire n'est pas encore bouclée, officiellement en tout cas, car il reste à déterminer à quel prix sera vendu le courant nucléaire aux concurrents d'EDF. En effet, comment déterminer le « prix coûtant » ? Est-ce qu'il inclut aussi des prévisions financières sur les démolitions futures des centrales ?

En tout cas la philosophie du projet est de permettre aux concurrents d'EDF d'acheter du courant à bas prix pour pouvoir le vendre plus cher, en gagnant de l'argent au passage. C'est du pur et simple parasitisme qui entraînera, pour qu'il puisse fonctionner, un relèvement des prix.

Pour le moment on en est à la loi Nome, mais demain il faut s'attendre à une fin des tarifs régulés, entraînant le relèvement des prix du courant électrique.

Et pendant ce temps, les tenants du capitalisme, du « libéralisme » continuent d'expliquer que la concurrence entraîne... la baisse des prix ! Où ça ? Sur la lune ?

André VICTOR



Les électrons nucléaires sont très convoités.

Le Parisien racheté par Dassault

Dassault semble être le mieux placé pour acheter le groupe de presse Amaury, propriétaire du journal *Aujourd'hui* et du *Parisien*. Dassault, propriétaire du *Figaro*, du *Journal des Finances*, et actionnaire à hauteur de 40 % du *Journal du dimanche* pourrait donc se retrouver à contrôler une grande partie des moyens d'information de ce pays, rejoignant le club des Bouygues (propriétaire de TF1), Rothschild (actionnaire principal de *Libération*), Lagardère (propriétaire d'Europe 1 et de 260 titres

dans 41 pays, dont en France, le *Journal du dimanche*, *Paris Match*, *Elle...*), Bernard Arnaud (propriétaire des *Échos*), Pinault (propriétaire du *Point*). Bolloré, propriétaire sur la TNT de la chaîne Direct 8, serait lui aussi intéressé par le rachat du *Parisien*.

Et bien sûr on va nous expliquer que tous ces capitalistes dépensent des millions d'une façon désintéressée, juste pour garantir la liberté de la presse et une information objective pour la population du pays.

• Le succès de la journée du 23 septembre :

Un encouragement pour la suite

Quoi qu'en dise le gouvernement, les manifestations contre la « réforme » des retraites du jeudi 23 septembre ont regroupé au moins autant de monde que celles du 7 septembre. Et le fait que, pour la deuxième fois en l'espace de quinze jours, des centaines de milliers de travailleurs ont voulu montrer leur opposition aux attaques du gouvernement et des patrons en débrayant quelques heures ou une journée entière, et en manifestant, fait déjà de cette journée un succès et un encouragement pour la suite.

Mais il faut aussi remarquer que les salariés du privé sont venus en plus grand nombre.

Les salariés des grandes entreprises étaient présents : ainsi les travailleurs de Citroën, en région parisienne ou de Peugeot à Mulhouse, étaient plus nombreux que le 7 à faire grève et à manifester, de même que ceux de Peugeot à Montbéliard ou encore ceux de Toyota près de Valenciennes, de l'Alstom, ou les 350 salariés de Continental à Toulouse menacés par la direction.

Dans certaines de ces grandes entreprises, le mouvement a touché de nouveaux secteurs qui, parfois, n'avaient jamais été en grève. Ainsi à Michelin à Clermont-Ferrand, il y avait davantage de grévistes,

avec, fait inhabituel, un nombre significatif de grévistes dans les bureaux. À Air France, dans les ateliers de maintenance qui regroupent environ 2 500 travailleurs à Roissy, et autant à Orly, la grève, largement suivie, a touché cette fois le personnel de l'encadrement.

Dans nombre de villes, on a pu voir défilé cette fois-ci des salariés de la distribution, de Carrefour, de Casino, et de bien d'autres. Il y avait enfin dans les manifestations des grandes villes, à Paris, Lille, Nice ou Bordeaux par exemple, comme dans celles de plus petites villes, beaucoup de travailleurs de petites entreprises de 100,

200 salariés, des salariés du bâtiment, ou même les bûcherons de l'ONF, qui ont un statut privé, venus manifester à Annecy avec leurs tronçonneuses. De nombreuses entreprises du Valenciennois, dans le Nord, ont même été bloquées ce jour-là. Certains salariés de ces entreprises, qui ne regroupent parfois que quelques dizaines de travailleurs, où il n'existe souvent pas de syndicat, faisaient grève et manifestaient pour la première fois, encouragés par le succès du 7 septembre.

On ne peut que souhaiter que le succès de chacune de ces journées entraîne de nouveaux travailleurs à participer

aux prochaines, et ce malgré les pressions de la direction dans nombre d'entreprises, et en particulier dans les plus petites. Ces prochaines journées, celles du samedi 2 et du mardi 12 octobre, peuvent être l'occasion, non seulement de manifester à nouveau pour beaucoup, mais de rejoindre le mouvement pour tous ceux qui ne l'ont pas encore fait. Les attaques du gouvernement visent l'ensemble des travailleurs, et elles appellent, de leur part, une réponse très large et déterminée.

Aline RETESSE

Sud-Est

À Marseille, on a manifesté en deux cortèges, l'un avec la CGT, la CFDT, la FSU et d'autres a fait le tour par la rue de la République, le boulevard des Dames, et la gare. Tandis que le second cortège avec Sud, Solidaires, FO, etc. partait des Réformés. Les deux cortèges se sont rejoints à la place Castellane. Les groupes étaient denses et marchaient d'un bon pas.

Si les cortèges du public restaient sensiblement les mêmes que le 7 septembre, ceux du privé étaient souvent plus nombreux.

Les grévistes de Monoprix ont été particulièrement applaudis. Sont passés aussi les travailleurs de Vinci, ceux de la pétrochimie, les métallurgistes de Arcelor et Arkema, les groupes de NetCacao, d'Ineos et de Total, de Sibell (les chips), d'Air liquide, d'Eurocopter, et bien d'autres. Il y avait aussi beaucoup de jeunes dans le cortège de l'UNEF.

À Arles, la manifestation, plus nombreuse que le 7 septembre, était pleine d'énergie et les slogans largement repris. Beaucoup de travailleurs d'entreprises privées ont manifesté leur colère.

Il en a été de même à Toulon avec les manifestants de Renault, d'Auchan, des cliniques privées, de la CNIM (escaliers mécaniques).

À Montpellier, il y avait beaucoup de monde et la manifestation avait belle allure et était pleine d'énergie.

Nord Pas-de-Calais

Les manifestations du 23 septembre ont été

nombreuses, parfois plus importantes que le 7. L'Union départementale CGT annonce que « pour la région cela représente 72 250 manifestants, un nombre légèrement inférieur au 7 septembre (74 250) ». S'il y avait par exemple plus de manifestants à Valenciennes et Douai, il y en avait moins à Calais, Dunkerque et Lille. La Voix du Nord signalait par ailleurs que « la réforme des retraites telle qu'elle se prépare incite à descendre dans la rue des gens qui ne l'avaient jamais fait ou plus depuis longtemps » et ce n'étaient pas forcément les mêmes qui manifestaient le 7 et le 23.

Quant aux grèves, dans la fonction publique, et notamment l'enseignement, elles ont été moins larges que le 7. En revanche, dans de nombreuses entreprises privées, elles ont été plus importantes, comme à la Française de Mécanique près de Lens, La Redoute à Roubaix-Wattrelos, Toyota près de Valenciennes. De nombreuses petites entreprises du Valenciennois ont même été bloquées.

Orléans et Loiret

Le 23, nous étions presque aussi nombreux dans la rue que le 7 septembre : 10 000, 30 000 selon les syndicats, qui avaient annoncé le même chiffre le 7.

Les entreprises du privé étaient cette fois encore nombreuses : cosmétique et pharmacie (L'Oréal, Famar avec 150 personnes derrière la banderole, chiffre record), la métallurgie, la logistique (Norbert Dentressangle), et des banderoles nouvelles comme celles des magasins Carrefour. Il y

avait cette fois encore des gens nouveaux, et aussi des boîtes petites et moyennes.

Le cortège des Chèques postaux regroupait 300 personnes (100 à l'assemblée générale le matin). Chose nouvelle, un cortège de plusieurs centaines d'étudiants très dynamiques terminait la manifestation.

À Montargis, la manifestation était plus nombreuse que la dernière fois : 2 500 à 3 000, parmi lesquels 300 travailleurs d'Hutchinson.

Tours

L'intersyndicale a annoncé 23 000 manifestants, soit quasiment du même ordre que le 7. Et la réussite de cette journée était un sentiment partagé par bon nombre de militants et de manifestants. Les participants étaient parfois même un peu plus, comme au CHU,

où la direction reconnaît plus de 1 100 grévistes. On a pu remarquer une banderole des commerces et cafés et ce petit groupe de Lidl qui s'est entendu dire : « Vous êtes courageux d'être là » et tous ces travailleurs de petites entreprises du département, venus grossir les rangs, souvent dans le cortège de leur conjoint.

Chez SKF, on notait un cortège CGT bien fourni, mais aussi un cortège FO. Chez les municipaux, il y avait autant de grévistes que le 7 et le cortège, fort de 200 manifestants, assurait l'ambiance par ses slogans et ses chansons, bien repris autour, notamment par les banques et assurances, où se rassemblaient des salariés du Crédit Lyonnais, d'Allianz et pour la première fois du Crédit Agricole et de Groupama.

Troyes

Le nombre de manifestants était du même ordre de grandeur que le 7 septembre, où il était déjà impressionnant, 5 000 selon les syndicats et 3 200 selon la police. Le 23 septembre, la police en a compté 3 500. Pour l'Aube, il faut aussi comptabiliser les centaines de manifestants dans les villes de Romilly-sur-Seine et Bar-sur-Aube, ce qui représente deux mobilisations exceptionnelles pour le département.

Cette fois, il y avait peut-être moins de salariés de la fonction publique mais beaucoup plus de salariés du privé et les invectives contre les attaques du gouvernement fusaient spontanément en nombre. On sentait une plus grande colère.

À Troyes, dont le maire-ministre est François Baroin, il y a eu un moment de franche rigolade lorsque, à l'initiative de la CGT, le groupe de tête du cortège rassemblant des militants de tous les syndicats, a symboliquement muré avec des parpaings la vitrine du siège de l'UMP du département, qui affichait des textes dénonçant le mépris du député UMP Mathis qui avait osé déclarer : « Le travail n'a jamais tué personne. »



Paris



Le Mans

Au Mans, la manifestation a regroupé entre 15 000 et 20 000 participants selon les comptages les plus bas. Elle était au moins aussi impressionnante que celle du 7 septembre, déjà une sacrée réussite.

Pour beaucoup, cela rappelait les plus grandes manifestations connues au Mans, celles du CPE ou encore celles plus lointaines de 1995, notamment à la fin lors de la prise de parole sur l'énorme place des Jacobins bien remplie.

Le cortège, derrière la CGT, regroupait non seulement les travailleurs des grosses entreprises du privé comme du public : Renault, MMA, hospitaliers, cheminots... mais drainait aussi beaucoup de travailleurs de nombreuses petites et moyennes entreprises de tout le département.

Enfin, nouveauté par rapport au 7 septembre, la présence d'un cortège dynamique de quelques centaines de lycéens.

Et puis dans le département aussi, à Sablé-sur-Sarthe, longtemps le fief de Fillon, comme

à la Flèche l'après-midi, un millier de personnes à chaque fois ont manifesté.

Limoges

La manifestation à Limoges a été de la même ampleur que celle du 7 septembre et de plus, les manifestations organisées dans les petites villes du département étaient plus nombreuses et ont réuni, toutes ensemble, plusieurs milliers de manifestants.

Dans le cortège de Limoges, aux côtés des principales entreprises industrielles (Legrand, Madrange, Renault Trucks, Weston, etc.) on pouvait voir un renouvellement des participants, venant de grandes surfaces ou des petites entreprises qui étaient dans l'action pour la première fois, avec par exemple des banderoles de salariés de grandes surfaces : Carrefour, Casino. Les salariés qui travaillent à l'organisation du festival des Francophonies d'octobre s'étaient mis en grève et se signalaient avec une banderole.

Dans le cortège des services publics, celui des enseignants était impressionnant par son ampleur et son dynamisme.

Dans les entreprises où des appels à la grève étaient lancés, il y avait en général un peu plus de grévistes comme à l'hôpital Esquirol ou aux Impôts.

En Limousin, cette journée était donc un nouveau succès : n'en déplaise au gouvernement, le refus de sa réforme ne s'es-souffle pas !



Montbéliard

Le 23 septembre, la manifestation est partie de deux points différents, l'un de l'entrée de l'usine PSA, côté Montbéliard, l'autre de la zone commerciale. Une fois les deux manifestations rejointes, le nombre de manifestants d'après le compteur de la préfecture était le même que le 7 septembre : environ 5 500. Et la presse locale a fait son titre sur le maintien du nombre de participants.

Le nombre de travailleurs en grève était du même ordre que la fois précédente dans certains secteurs de l'usine Peugeot mais cela restait une petite minorité.

À l'arrivée au Champ de Foire, lieu habituel des rassemblements, les syndicats, en particulier la CGT, avaient installé un podium pour que les manifestants qui le désiraient puissent donner leur point de vue sur l'avenir du mouvement. Le gros des manifestants est resté éloigné de cette assemblée générale en plein air mais quelques centaines, en particulier des jeunes, s'y sont regroupés.

Après la prise de parole d'un militant syndicaliste

intervenant au nom de tous les syndicats, quand la parole a été donnée aux ouvriers rassemblés, seul un militant de Lutte Ouvrière est intervenu, et son allocution a été très applaudie.

Clermont-Ferrand

16 000 manifestants, soit 2 à 3 000 de plus que le 7 septembre, ont suivi le même itinéraire, en passant devant les usines Michelin et aboutissant à la préfecture.

Aux carrefours principaux, la foule était dense et emboîtait le pas au défilé. Les travailleurs du public et du privé étaient mélangés, avec beaucoup plus de femmes et de jeunes que précédemment.

Les principales entreprises du Puy-de-Dôme étaient représentées : les verreries de Puy-Guillaume, la sucrerie de Bourdon à Aulnat, les aciéries Aubert et Duval aux Ancizes, Alcan-Rhenalu et Valeo à Issoire, l'hôpital de Thiers, les eaux de Volvic, Limagrain, les ascenseurs Thyssen-Krupp, la construction du bâtiment, Conforama.

Chez Michelin, les syndicats avaient à nouveau appelé à huit heures de grève, avec rassemblement devant l'une des principales entrées de l'usine de Cataroux. Se voyant plus nombreux au lieu d'être dispersés dans la foule, les grévistes étaient regonflés. Et il y avait même ceux des bureaux qui – chose inhabituelle – avaient arrêté le travail une heure ou deux, en se rassemblant au pied de leurs immeubles pour regarder le défilé.

Dans les secteurs publics, si les pourcentages de grévistes étaient très légèrement inférieurs à ceux du 7, tous étaient représentés : La Poste, les cheminots, la Sécu, les transports urbains, l'enseignement, l'AIA. Aucun bus ni tramway n'a fonctionné.

• Saint-Nazaire

Des travailleurs emprisonnés après la manifestation

Des incidents se sont produits à la fin de la manifestation du 23 septembre à Saint-Nazaire. Des jets de pierre et de grenades lacrymogènes ont été échangés entre des manifestants et les CRS disposés autour de la sous-préfecture. Bien après ces incidents la police a arrêté plusieurs personnes accusées d'avoir lancé des projectiles. Trois ont été jugées le lendemain soir en comparution immédiate. Au cours des 24 heures de garde

à vue qu'ils ont subies sans la présence d'un avocat, ces trois travailleurs (un soudeur, un tuyauteur et un agent SNCF) ont reconnu des jets de projectile (cannettes de bière vides ou goupilles de grenades récupérées sur le terrain). Ils étaient poursuivis pour délit d'attroupement avec « arme par destination » (les cannettes!).

À l'audience le procureur a requis trois mois de prison ferme et le placement immédiat en détention. À un avocat

qui faisait remarquer le décalage entre la réquisition et les faits reprochés, le procureur a rétorqué que la loi lui permettait de réclamer cinq ans pour ce type de délit !

Au final, après cinq minutes de délibération, le juge a condamné deux d'entre eux à deux mois fermes et le troisième à un mois. Les condamnés à deux mois sont repartis purger immédiatement leur peine, menottés dans le dos.

Remarquons que le juge qui a prononcé ces condamnations avait officié lorsqu'il avait fallu juger de la responsabilité des employeurs dans l'affaire de la passerelle du Queen Mary II. La chute de cette passerelle, montée à la va-vite et en dépit des règles de l'art, avait causé la mort de seize personnes. Le procès s'était tenu quatre ans après les faits. La responsabilité des Chantiers de l'Atlantique avait été reconnue et pourtant aucun

des responsables de l'époque n'a fait la moindre journée de prison. C'est donc ce même juge qui a su condamner de manière expéditive des travailleurs (dont un des Chantiers) à de la prison ferme pour des motifs autrement futiles.

Mais si vous ne pouvez pas dire que la justice est de classe et au service du patronat, sous peine de poursuites, vous pouvez le penser !

Correspondant LO

• Sanofi-Aventis – Romainville (Seine-Saint-Denis)

En lutte pour les salaires et l'emploi

Depuis lundi 20 septembre, les travailleurs de l'entreprise Sanofi-Aventis de Romainville (Seine-Saint-Denis), manifestent dans l'usine ou encore au siège, à Paris, ainsi qu'à la Croix-de-Berny, où se tiennent les réunions du Comité central d'entreprise (CCE), où la direction a dû les écouter.

Les travailleurs ont également manifesté de Romainville à Pantin, où ils ont reçu des marques de sympathie de la population, quelquefois d'anciens de chez Roussel-Uclaf, nom de l'entreprise avant que plusieurs fusions ne la transforment en Sanofi-Aventis.

La raison de cette colère est qu'après l'annonce de la fermeture en 2014 de leur usine et de celle de Neuville (banlieue de Lyon), supprimant ainsi 904 emplois dans l'activité chimie, dont 217 à Romainville, la direction fait la sourde oreille à leurs revendications.

Après avoir largement déclaré dans l'entreprise et dans les médias que l'effectif total de la chimie serait maintenu et que tous les travailleurs dont

l'emploi disparaîtrait seraient reclassés sans problème en région parisienne (ou dans les sites de province pour ceux qui le souhaitent), aujourd'hui, la direction change de langage.

Elle explique maintenant qu'il sera difficile de reclasser tout le monde en région parisienne. Les conditions d'accompagnement qu'elle propose sont inférieures aux plans précédents. De plus, les plus âgés devraient attendre la fin du plan début 2014 pour pouvoir partir, alors qu'ils ont déjà effectué des dizaines d'années de travail posté et de nuit. Enfin la direction refuse toujours le maintien des revenus et l'intégration des primes dans les salaires pour les postés (à titre d'exemple, la prime de 5x8 représente 35% de leur salaire).

Pourtant, l'an dernier, Sanofi-Aventis a décroché la première place du CAC 40 avec 8,5 milliards d'euros de bénéfices déclarés. Et l'année en cours est encore plus prometteuse. Sanofi-Aventis regorge d'argent et vient d'annoncer son intention d'acheter une entreprise de biotechnologie pour plus de 15 milliards d'euros « cash »!



Les travailleurs de Romainville veulent garder un emploi là où ils vivent, quitte à répartir le travail entre tous, tout en maintenant l'intégralité des rémunérations. Cela ne mettrait pas Sanofi-Aventis sur la paille! Ce sont les patrons, et pas les salariés, qui veulent faire disparaître les usines pour améliorer encore leurs profits et enrichir dirigeants et actionnaires.

Pour le moment la direction a surtout annoncé une « prime à la création d'entreprise », en fait une prime au départ, de

70 000 euros en plus des indemnités de licenciement conventionnelles. Ce n'est pas ce que veulent les salariés. Ils exigent un emploi correct qui leur convienne et ne menace pas leur vie familiale, avec maintien pour tous des mêmes payes et des mêmes conditions et un départ dès la fin de l'année pour les plus anciens.

La lutte vient de commencer et ceux qui y participent sont déterminés à ne pas céder.

Correspondant LO

• L'Oréal – Chevilly-Larue (Val-de-Marne)

Des salariés conscients que les caisses sont pleines

À L'Oréal-Chevilly, beaucoup ont regardé l'émission « Complément d'enquête » consacrée pour une large part à Liliane Bettencourt, la propriétaire de l'entreprise. Le reportage soulignait bien que l'essentiel de sa fortune provient de L'Oréal.

Les discussions vont bon train et certains se voient déjà en vacances sur l'île d'Arros, aux Seychelles, puisque, disent-ils, l'île a été achetée grâce au travail de tous les salariés.

Il y a aussi l'affaire L'Oréal-Banier largement exposée dans l'émission. Le contrat a été rompu par la direction à cause du scandale soulevé par les 750 000 euros versés annuellement par L'Oréal à Jean-Marie Banier jusqu'en 2012, en échange, une fois par an, d'une exposition artistique. Beaucoup trouvent que cela ressemblait à un cadeau déguisé et que



rompre le contrat est la moindre des choses... Et il semblerait que le photographe touchait des sommes annuelles équivalentes depuis 1992!

Évidemment, tout le monde compare avec son propre salaire ou encore avec l'augmentation

générale de 2010: 30 euros brut pour la plupart d'entre nous! Cela est d'autant plus discuté que cette affaire tombe dans la période des entretiens individuels de fin d'année. Chacun doit justifier qu'il a rempli ses objectifs, voire plus, pour espérer obtenir une augmentation,

des miettes en réalité. Les remarques n'ont pas tardé à fuser concernant Banier et les caisses pleines de l'entreprise: « Pour lui, pas besoin d'entretien de fin d'année, on le rappellera à nos chefs si on n'a rien cette année ». Ou encore: « La direction n'a pas intérêt à dire qu'il n'y a pas d'argent pour nous. »

Et il y a peu de chance que ce sentiment d'indignation disparaisse après avoir entendu Claire Thibault, la comptable, citer Liliane Bettencourt: « Claire, on n'est pas à L'Oréal ici, soyez cool avec le personnel. »

Certains disent que Liliane Bettencourt est beaucoup trop riche, que l'État n'aurait pas dû lui reverser 30 millions d'euros au titre du bouclier fiscal, et qu'il faudra bien qu'un jour s'arrête cette course vers toujours plus de profits pour les actionnaires... En effet!

Correspondant LO

• Flux trop tendu dans le luxe

Mise à sac chez Vuitton

Le fabricant et vendeur de sacs et autres produits de luxe Vuitton vient d'annoncer la fermeture de ses boutiques en France, une heure plus tôt chaque jour, jusqu'en fin novembre. Vuitton est dévalisé par sa clientèle et risque de se retrouver « à sec » lors des fêtes de fin d'année. Il limite donc ses ventes.

Le moindre petit sac de chez Vuitton vaut quelques centaines d'euros, la gamme « Speedy » qui fait un tabac en ce moment revient à 460-500 euros environ, selon le modèle. Mais on trouve aussi des sacs qui dépassent allégrement les 1 000 euros. Grâce à ces babioles hors de prix, les ventes du groupe LVMH, dont Vuitton fait partie, ont progressé de 16% sur les six premiers mois de l'année et les bénéfices ont grimpé de 53%.

La firme concurrente Hermès se porte tout aussi bien, car dans le secteur des produits de luxe, non seulement ce n'est pas la crise, mais c'est le boom économique. Une preuve de plus du fait que si l'argent manque aujourd'hui dans les poches des plus pauvres, c'est bien parce qu'il se retrouve dans d'autres poches.

André VICTOR

• Total Raffinerie des Flandres – Dunkerque

Selon que vous serez patron ou salarié...

Le 14 septembre 2009, Total arrêtaït « provisoirement » le raffinage à la Raffinerie des Flandres de Dunkerque.

Le 8 mars 2010, cet arrêt devenait définitif. Le 30 juin, la cour d'appel de Douai considérait que le groupe n'avait pas respecté les procédures d'information et de consultation du comité central d'entreprise. Elle condamnait Total à reprendre le raffinage à Dunkerque dans un délai de quinze jours avec une astreinte de 100 000 euros par jour de retard. Près de trois mois plus tard, qu'en est-il ?

Tout d'abord, le tribunal ne s'est pas chargé lui-même de faire exécuter le jugement. Ce fut aux plaignants, aux travailleurs de Total de le faire. Lorsque, le 19 juillet, la direction de la raffinerie a donné son plan de travaux, il ne comportait pas la reprise du raffinage, mais tous les travaux nécessaires pour transformer la raffinerie en dépôt. Les syndicats Sud et CGT ont donc décidé de le faire constater par huissier.

Trouver un huissier n'a pas été facile. L'un a refusé parce qu'il était lié à Total, un autre a fini par dire qu'il ne pouvait pas. Un troisième a accepté. Ensuite, il a fallu que le tribunal de Douai le charge de constater la non-reprise des opérations de raffinage. Un premier juge, puis son remplaçant étaient en vacances. C'est un troisième juge qui a nommé l'huissier. Mais en septembre, le tribunal de Douai saisi par Total a estimé que cette nomination comportait un vice de forme et l'a donc annulée. Tout est à refaire.

Fillon, et les différents

membres du gouvernement répètent qu'ils sont là pour faire respecter la loi, et donc les jugements des tribunaux. Mais ils laissent dire et répéter aux dirigeants de Total qu'il n'est pas question de reprendre le raffinage à Dunkerque, en opposition au jugement de Douai. D'ailleurs, le gouvernement est depuis le début aux côtés de Total, comme de tous les capitalistes qui suppriment des

activités ou des emplois.

Tout cela évidemment confirme Total dans son arrogance. Ainsi, le 10 septembre, des membres de la direction sont venus à Dunkerque proposer aux travailleurs et aux organisations syndicales un « accord » : les procédures judiciaires (et donc le jugement de Douai) seraient abandonnées des deux côtés et les travailleurs accepteraient l'arrêt du raffinage et le plan de remplacement des 370 emplois (mutations, création d'un centre de formation, d'un centre d'assistance...) qu'ils refusent depuis des mois ! Enfin une centaine de sous-traitants (sur 450 auparavant) seraient occupés sur le site, le temps de le démanteler ! Le directeur local a ajouté qu'en cas d'application du jugement

de reprise de la procédure d'information-consultation, ce plan pourrait ne plus exister.

Les travailleurs ont refusé ce chantage aux licenciements, et le 23 septembre, il y avait 95 % de grévistes parmi les travailleurs postés.

Total a demandé au tribunal de grande instance de Nanterre de juger qu'il avait bien suivi la procédure d'information-consultation du comité d'entreprise, et le verdict devrait tomber le 22 octobre. On verra ce que la justice de Nanterre fait du jugement de Douai. Mais on peut déjà dire que selon la position sociale, de capitalistes ou de salariés, un jugement ne s'applique pas de la même façon.

Serge VIARD



• Hôpital de la Pitié-Salpêtrière – Paris

Visite de Bachelot et Péresse

Une inauguration animée

À l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, accompagnée de Valérie Péresse, inaugurerait vendredi 24 septembre l'Institut Cerveau-Moelle.

Ce nouveau bâtiment, clinquant neuf, accueille plusieurs laboratoires financés par des fonds publics et privés pour la recherche et le traitement des maladies neurologiques.

Cela a été l'occasion pour le personnel de manifester son opposition à la politique d'économies dans la santé et de casse de services dans les

hôpitaux publics. C'est à plus d'une centaine que des salariés de l'hôpital se sont retrouvés dans le parc. Mais ils y étaient attendus par une compagnie de CRS, casqués et armés jusqu'aux dents, pour les empêcher d'avancer. Du jamais vu dans l'enceinte de l'hôpital !

Qu'à cela ne tienne, les travailleurs ont pris les chemins de traverse pour se retrouver au plus près du nouveau bâtiment, mais toujours face à un cordon de CRS qui, par la même occasion, empêchait la circulation dans l'hôpital. Tout cela tandis que des coursiers cherchaient les poches de sang, des

ambulanciers accompagnaient des patients à des examens. Pour passer, tout le monde devait montrer patte blanche et surtout n'arborer aucun sigle syndical sur sa blouse. Alors qu'un patient allait à sa séance de chimiothérapie, il s'est fait alpaguer en descendant de voiture et contrôler ses papiers !

Pendant plus de deux heures, les hospitaliers en colère ont manifesté avec drapeaux et pancartes en scandant des slogans. Les plus repris étaient « *De l'argent il y en a dans les poches du patronat* » ou « *Bettencourt* » et « *Sarko, Bachelot, cassent les hostos* » !

Des dizaines de collègues ont pu participer à ce rassemblement, descendant des étages des bâtiments, restant un quart d'heure, une demi-heure, une heure ou plus selon les possibilités de leur service.

Au final tout le monde était enthousiaste d'avoir pu, même de loin, perturber ces messieurs-dames et leur dire ce qu'on pensait de leur politique de fermetures de lits et de réduction des coûts qui aggravent les conditions de travail et la prise en charge des patients.

Correspondant LO

• PSA Rennes

Un progrès de la CGT

Les élections professionnelles à l'usine PSA de la Janais étaient organisées le 23 septembre alors que depuis quatre ans l'usine a connu de gros bouleversements, avec une baisse importante des effectifs qui sont passés de 9000 à 6200. Cette baisse a été particulièrement sensible chez les ouvriers, dont le nombre a diminué de 2000. Par ailleurs, pour assurer la production, la direction a eu recours de façon systématique au chômage, tout en imposant des cadences difficilement supportables les jours travaillés. Elle essaie aussi de mettre une pression constante sur les ouvriers et les cadres en laissant traîner toutes sortes de ragots quant à l'avenir de l'usine.

Tout cela contribue à ce que se développe un malaise dans l'entreprise qui touche toutes les catégories de personnel et qui s'est exprimé à l'occasion de ces élections.

Pour la première fois, la CGT devient, tous collèges confondus, le premier syndicat avec 37 % des voix devant le SIA qui n'obtient que 27 % des suffrages. Pour la première fois aussi la CGT obtient un délégué au deuxième collège.

Dès que le résultat a été connu, la satisfaction dans les ateliers était perceptible tout comme l'était le désappointement des cadres dirigeants. Ceux des chefs qui font le plus de zèle pour défendre la direction faisaient une mine en harmonie avec leur blouse grise.

Le SIA, syndicat héritier de la CFT puis de la CSL notamment connues comme des confédérations syndicales pro patronales, a expliqué que cela n'était pas surprenant au regard de la politique menée par la direction de l'entreprise. Ce syndicat reconnaît ainsi qu'il apparaît comme complice de cette politique patronale.

Ce qui est sûr, c'est que le climat dans l'entreprise a changé et cela est un encouragement pour tous ceux qui essaient jour après jour de renforcer les capacités de lutte des travailleurs.

Correspondant LO

• La Nouvelle loi Besson **Une cinquième loi anti-immigrés**

Depuis le mardi 28 septembre, une nouvelle loi visant essentiellement à restreindre les possibilités de séjour et de naturalisation des étrangers et à faciliter leur expulsion est débattue à l'Assemblée nationale. C'est la cinquième loi contre les immigrés en sept années de sarkozisme.

Eric Besson, ministre de l'Immigration, répète sur tous les tons que la France est très généreuse en naturalisant chaque année 100 000 étrangers qui le demandent. Mais quoi d'extraordinaire? Aujourd'hui, dix millions de Français ont des parents ou des grands-parents étrangers. Les immigrations sont un enrichissement pour les peuples, quoi qu'en pense Eric Besson, qui multiplie les restrictions mesquines pour n'accepter que les étrangers qui, écrit-il, « méritent de devenir de bons petits Français, fiers de l'être » (*Le Parisien* du 28-09). Qu'est-ce que cela signifie pour lui? Avoir le drapeau tricolore et la photo de Sarkozy au-dessus de son lit?

Ces lois contre les immigrés visent à plaire à ceux qui s'imaginent que l'immigration est responsable du chômage, de la misère et de la délinquance, en particulier l'électorat raciste et d'extrême droite. Dans ce but, cette nouvelle loi Besson aligne les articles répressifs: faciliter les expulsions en prolongeant à 45 jours la durée de rétention, neutraliser l'intervention des juges des libertés, autoriser la création de zones d'attente et de détention sur tout le territoire, interdire le retour sur le territoire européen aux expulsés pendant cinq années, limiter l'accès aux soins des sans-papiers et le droit au séjour des étrangers malades, limiter la circulation européenne et

surtout celle des Roms.

Enfin, mesure emblématique réclamée par Sarkozy, il y a la déchéance de la nationalité française pour les coupables de grand banditisme et les meurtriers de policiers, qui évidemment n'est pas là pour avoir une quelconque efficacité, mais simplement pour pouvoir être annoncée.

Les mesures de cette nouvelle loi raciste, si elles sont adoptées, renforceront la discrimination de l'État contre les étrangers. Elles veulent diviser la population, au moment où ce gouvernement veut faire payer à tous les travailleurs, à tous les retraités, Français ou immigrés, les conséquences de la crise dont sont seuls responsables les banques et les capitalistes. Mais plus ces annonces se multiplient et plus elles apparaissent pour ce qu'elles sont: en même temps stupides et odieuses.

Louis BASTILLE

• Chirac et les emplois fictifs à la mairie de Paris **Delanoë et sa majorité municipale effacent l'ardoise**

L'accord qui vient d'être scellé entre Bertrand Delanoë, l'actuel maire de Paris, et son prédécesseur de l'UMP, Jacques Chirac, permettra à ce dernier d'échapper à toute sanction judiciaire, puisque au terme de cet accord la Mairie de Paris retire sa constitution de partie civile.

Ce qui signifie que le procès aura lieu (quand?), mais que son issue est connue par avance, puisque le procureur a déjà annoncé qu'il réclamera la relaxe.

Pourtant, l'ex-président de la République s'est rendu coupable d'un délit, celui de création d'emplois fictifs ou, pour dire les choses plus crûment, de détournement de l'argent de la municipalité parisienne pour financer les activités de son parti. L'arrangement prévoit que Chirac versera 2 200 000 euros pour indemniser la mairie, déboursés pour deux tiers par l'UMP et pour les 500 000 restants par lui-même.

Les deux parties se déclarent satisfaites, l'UMP étant soulagée d'avoir évité un procès

à grand spectacle, risquant de ternir un peu plus son image en exposant publiquement, de plus en période préélectorale, des pratiques peu avouables aux yeux de l'opinion. Les élus PS et PCF de la majorité municipale, avec l'appoint des élus UMP, ont voté la transaction. La gauche y voyant à la fois une bonne affaire pour la municipalité qui récupère plus de 2 millions d'euros, à reverser, explique Delanoë, aux contribuables parisiens, sans compter, ajoute-t-il, que l'acceptation de ce compromis par la droite sonne comme un aveu de sa part.

Seuls, le groupe des Verts et les deux élus du Parti de Gauche du Conseil municipal parisien ont refusé de voter l'accord,

invoquant une atteinte à la morale publique, une remise en cause de l'éthique politique.

Certes, ce « petit arrangement entre amis » n'est pas fait pour redorer l'image de ces politiciens que l'on voit, lorsqu'ils passent devant une caméra ou côtoient des journalistes, s'affronter féroce, verbalement s'entend, et qui, le dos tourné, font ami-ami. Mais de telles complicités ne sont pas nouvelles ni si rares.

Faut-il rappeler que ceux qui ont accepté l'accord parisien, comme ceux qui le refusent, y compris les Verts, appartiennent à des partis politiques qui, en 2002, avaient comme un seul homme appelé à voter pour ce même Jacques Chirac, qu'ils présentaient comme l'unique rempart de nos libertés. Cette escroquerie-là, la population laborieuse n'a pas fini de la payer.

Jean-Pierre VIAL

• Martinique

Ghislaine Joachim-Arnaud traduite devant le tribunal

Un procès colonial

En Martinique, Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGTM et représentante de Combat Ouvrier, a été assignée devant le tribunal correctionnel le 29 septembre par le procureur de la République. La convocation lui étant parvenue hors délais, ses avocats vont demander le renvoi de l'affaire.

Suite à une plainte d'un certain Jean-François Hayot, de l'association « Respect DOM », notre camarade avait été entendue le 16 septembre 2009 pour avoir utilisé dans ses propos à l'antenne de télévision ATV le refrain repris par des milliers de manifestants tout au long des mouvements de masse de février et mars 2009: « *Matinik se ta nou, Matinik se pa ta yo! An ban bétché volé, Nou ké foute yo déco* », ce qu'on peut traduire par: « *La Martinique est à nous, la Martinique n'est pas à eux, une bande de profiteurs nous volent, que l'on va foutre dehors* ».

En traduisant Ghislaine Joachim-Arnaud devant le tribunal, la justice choisit de s'en prendre en même temps à des milliers de travailleurs, jeunes, femmes, chômeurs, qui lors de la grève et des manifestations de 2009 ont crié leur exaspération, leur colère et leur volonté d'en finir avec les agissements des exploiters et oppresseurs de tous bords!

Ceux qui manifestaient ces jours-là sont ceux qui souffrent des bas salaires, du chômage, des emplois précaires, des prix exorbitants pratiqués sur les produits courants par les maîtres du grand commerce et ceux de l'import-export. Ce sont ceux-là qui, durant les mois

de février et mars 2009, ont crié leur colère contre ces exploiters et voleurs qui les exploitent dans les plantations et qui les dépouillent ensuite au coin des grandes surfaces!

Que les gros exploiters dits « békés », qui sont les maîtres de l'économie de la Martinique (depuis des siècles!) se soient trouvés les cibles des chants, slogans et quolibets des foules de manifestants n'a rien d'étonnant pour qui connaît (ou a vécu) l'histoire de la Martinique. Tous les grands mouvements sociaux de ce pays ont toujours trouvé face à face des gros békés, propriétaires et exploiters, et des travailleurs salariés exploités qui luttèrent pour améliorer leur condition.

Aucune justice ne peut changer l'histoire passée, ni la réalité des faits sociaux! La caractéristique de « béké » est étroitement liée à la nature sociale des activités des susnommés. Il n'y a ni race, ni pays, ni peuple béké. Les békés sont et ont toujours été synonymes d'exploiteurs, de gros propriétaires et de descendants des planteurs esclavagistes des siècles passés!

Si Ghislaine Joachim-Arnaud passe en procès, ce sont des milliers de travailleurs, des dizaines de milliers de manifestants qui ont chanté les mêmes paroles qui lui sont reprochées qui seront ainsi poursuivis en justice. Et le jour du procès, ils devront être présents pour lancer ces mots-là, publiquement, à la face de tous ceux qui désirent une confirmation de ce qu'ils pensent et ressentent!

(Correspondance de Combat Ouvrier)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la

période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par

chèque libellé à l'ordre de:

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante:

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du

parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.